MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME

de

D.E.A

à

L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS

et à

L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE - PARIS VI

par

BOUKERMA BAGHDADI

APPLICATION DU PROGRAMME GEOCOU : GEOMETRIE DE LA MODELISATION
INTEGREE DES ECOULEMENTS DE SURFACE ET DES ECOULEMENTS SOUTERRAINS
SUR UNE MAILLE CARREE DE 100 Km DE COTE DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

I - PREFACE

La présente étude menée sous la Direction de Messieurs G. GIRARD et E. LEDOUX a été réalisée grâce au bon esprit de collaboration et de suivi que s'attribuent conjointement le Centre d'Informatique Géologique de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris et le Laboratoire de Géologie Dynamique de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI sous la direction respective de Monsieur G. de MARSILY et Monsieur R. LETOLLE.

Je me permets d'adresser ici le témoignage de ma profonde reconnaissance à Messieurs R. LETOLLE et G. de MARSILY qui n'ont ménagé aucun effort pour mon admission dans leurs Laboratoires respectifs et pour leurs fructueux conseils.

Messieurs G. GIRARD et E. LEDOUX auprès desquels j'ai trouvé une large compréhension et une aide efficace que le temps ne me fera pas oublier, m'ont très attentivement suiví.

Ils n'ont cessé de me prodiguer leurs fructueux et utiles conseils tout au long de ce travail qu'ils trouvent ici l'extression de ma profonde gratitude.

Ma reconnaissance s'adresse à Monsieur BESBES auprès duquel j'ai trouvé assistance et conseils lors du stage de modélisation au sein du CEFIGRE à SOFIA ANTIPOLIS en Août 1982.

Mes remerciements iront à l'ensemble du personnel du Centre d'Informatique Géologique. Je dois également ma reconnaissance aux responsables de la Direction de la Formation du Ministère Algérien de l'Hydraulique tout particulièrement à Monsieur le Directeur de la formation BENFHALFA ADELRAHMANE pour sa compréhension et sa gentillesse.

Ma gratitude s'adresse enfin à tous ceux qui m'ont aidé et encouragé de loin ou de près pour la concrétisation du présent travail. 🕏 :

SOMMAIRE

I - PREFACE	Page
II - AVANT-PROPOS	1
III - APERCU SUR LE PRINCIPE ET LA CONCEPTION DU MODELE COUPLE	7
A - Objectifs du modèle couplé	7 7 7 7 8
B - Description du système hydrologique	8 8 8 9
2) Calcul du bilan hydrique	9 9 9
3) Le transfert dans la zone saturée	10
4) Les transferts conjoints superficiels et souterrains	10 10 11 11
C - Architecture du modèle 1) Programme GEOCOU 2) Programme MODSUR 3) Programme NONSAT 4) Programme MODCOU	11 13 13 13
IV - APPLICATION DU PROGRAMME GEOCOU SUR LA MAILLE CARREE DE 100 km DE COTE DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE	15
A - Présentation géographique et hydrologique de la zone d'étude 1) Cadre géographique	15 15 17 17 23
B - Choix de la maille carrée de 100 km de côté	24
C - Les données disponibles 1) Les précipitations	27 27 27 34 34

D -	Modélisation du système hydrologique	34
	l) Modélisation des écoulements de surface	34
	1.1 - Discrétisation spatiale du domaine	34
	1.2 - Définition du réseau de drainage	38
	1.3 - Evaluation de l'altitude	40
	1.4 - Définition des fonctions production	40
	2) Modélisation des écoulements souterrains	43
	2.1 - Définition du domaine	43
	2.2 - Conditions aux limites	44
	2.3 - Discrétisation du domaine	44
	3) Mise en oeuvre du programme GEOCOU et résultats obtenus	44
	3.1 - Domaine de surface	44
	3.2 - Domaine souterrain	47
v -	CONCLUSION GENERALE	51
VI ·	- BIBLIOGRAPHIE	52

II - AVANT PROPOS

Le présent rapport rentre dans le cadre du projet de recherche du CNRS, regroupant différents organismes scientifiques dont le Centre d'Informatique Géologique de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris à Fontainebleau.

Le projet s'intitule : Modélisation du bilan hydrique à l'échelle climatique et son contrôle ou programme "MOBILHY" rattaché au Programme National d'Etude de la Dynamique du climat du CNRS.

Objectif du projet

Le projet MOBILHY se propose de résoudre le problème suivant lequel présente deux aspects principaux :

- 1) Maîtriser les propriétés hydriques et thermiques des sols et celles des végétations qui sont directement responsables de la façon dont la répartition des flux de chaleur sensible et latente équilibre le bilan radiatif de surface et le flux de conduction dans le sol, le flux radiatif étant défini par son évolution en fonction des caractéristiques de la masse d'air et du bilan énergétique du sol.
- 2) Savoir passer de l'échelle assez locale à l'échelle climatique en prenant correctement en compte l'hétérogénéité des propriétés physiques et biologiques des surfaces et les caractéristiques de la masse d'air. De nos jours plusieurs communautés scientifiques allant des modélisateurs de la circulation générale de l'atmosphère aux "Microphysiciens" de surface se sont penchés sur les différents aspects très restreints du problème sans pour autant conjuguer leurs efforts respectifs.

Ainsi en essayant de faire fructifier les expériences de certaines de ces communautés, on est conduit à adopter une stratégie basée essentiellement sur la mise en oeuvre progressive de moyens expériemntaux concernant la surface, la subsurface et la couche limite sur un domaine d'emprise totale d'environ 100 x 100 km avec un maillage inférieur à 10 km de côté, complétés par une modélisation des phénomènes atmosphériques à moyenne échelle destinée à fournir un cadre de validation à ces données et à permettre certaines extrapolations ou interpolations. Ces données ainsi organisées seront alors utilisées pour tester à l'échelle convenables des modèles d'échanges à l'interface sol-atmosphère disponibles déjà mais non examinés à l'échelle considérée, ou bien pour en proposer des modifications et améliorations les rendant plus aptes à une utilisation fiable au niveau des modèles de circulation générale de l'atmosphère (M.C.G.).

Aussi et à cette fin plusieurs niveaux d'activation seront mis en oeuvre par la stratégie générale du projet à savoir :

- l) Implantation d'un réseau au sol. Ce réseau dénommé PATAG (cf. figure 3) déjà en cours d'implantation dans le Sud-Ouest servira à collecter des données concernant :
- a) les données d'entrée du système (thermiques, hydriques, radiométriques, rayonnement global et pluviométriques) et les données d'évolution des réserves en eau (de surface et souterraine...).
- b) les vérités-terrain pour la télédétection (rayonnement , température de surface, humidité de surface, flux de surface...).
- c) les données d'entrée des modèles atmosphériques de moyenne échelle.
- 2) Intensification des mesures locales en quelques points ceci dans le but de permettre aux modèles d'échanges à l'interface de reproduire de façon satisfaisante les transferts verticaux en situation homogène localement. Ces points de mesures serviront de points tests pour le calage des méthodes de télédétection et pour la modélisation atmosphérique.
- 3) Mesure directe du flux d'évaporation sur la maille carrée de 100 km de côté (maille M 100) par le moyen d'avions instrumentés en mesures fines de fluctuation de la vitesse et de l'humidité.
- 4) Télédétection spatiale dont le but est de discriminer entre les parties chaleur latente et chaleur sensible du bilan énergétique de la surface.
- 5) Modélisation du bilan hydrologique et flux d'évaporation à l'échelle globale de la maille M100.

Constituant l'élément moteur de tout le projet, ce niveau doit faire une approche du bilan hydrique du sol et estimer le flux d'évaporation comme terme manquant du bilan en eau d'un cube atmosphérique de $100 \times 100 \times 3 \text{ km}^3$ sur l'emprise de la maille M 100.

Il s'agira ici, essentiellement de la mise en oeuvre du modèle couplé (modélisation intégrée des écoulements de surface et des écoulements souterrains) auquel sera associé la modélisation des phénomènes atmosphériques.

Le couplage entre ces deux modélisations sera réalisé grâce à l'introduction de la même modélisation de l'interface. Nous reviendrons plus en détail sur les principes et la conception du modèle couplé dans les chapitres qui suivront.

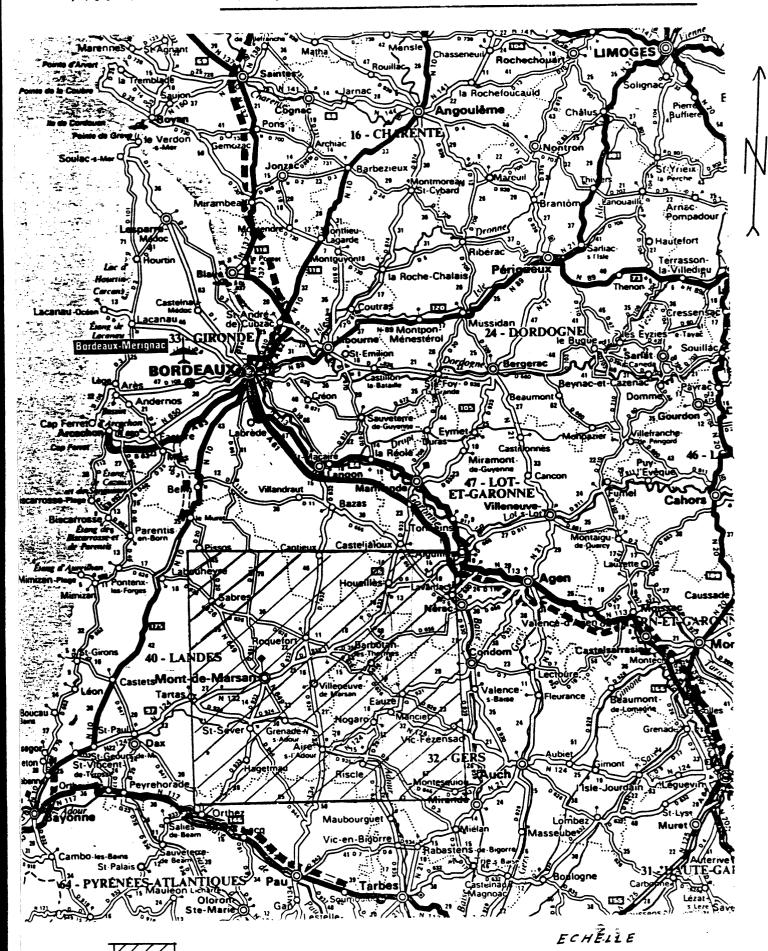
De ce qui précède et compte-tenu de l'outil expérimental qui se met en place dans le cadre du projet PATAC dans le Grand Sud-Ouest et de l'ampleur du projet, il est évident que le choix définitif s'est porté sur le vaste domaine expérimental qui est la maille M 100 située au sein de la zone couverte par le projet PATAC.

Le site retenu (cf. figures l et 2) présente une situation favorable par rapport aux masses d'air cyclonique d'Ouest. Il permet d'éviter les effets côtiers et ceux relatifs aux forts reliefs : Pyrénées ou Massif Central.

Dans une première partie constituant notre mémoire, l'étude se limitera à la définition de la structure du système hydrologique, base de la mise en oeuvre du modèle couplé sur la maille carrée M 100 dans le Sud-Ouest de la France. Cette maille se compose elle-même d'un ensemble de mailles carrées emboitées de dimensions respectives de 1,25 km - 2,5 km et 5 km de côté faisant partie ainsi de plusieurs bassins versants (Adour-Gélise-Avance-Ciron-Leyre etc...).

Mis au point et utilisé pour répondre aux questions qui se posent en matière de ressources en eau des systèmes hydrologiques où l'eau de surface et l'eau souterraine sont étroitement associées, le modèle couplé doit, en ce qui concerne le projet MOBILHY, permettre, à l'échelle de temps de 30,10 ou d'une journée et selon les caractéristiques physiographiques et géologiques locales de simuler sur de longues périodes les variations de débits et de la piézométrie et approximativement les "contenus en eau" moyens sur chacune des mailles à divers moments choisis de chaque année.

Ainsi le présent exposé s'assigne comme objectif la mise en oeuvre du programme de base du modèle couplé, à savoir le programme GEOCOU (ou Géométrie du modèle couplé). Il s'agira ici de définir la structure du système hydrologique de la maille M 100.



: MAILLE

M.100

25

50

75

100 Km

FIGURE Nº2: ZONE DU PROJET MOBILHY (RÉSERU HYDROGRAPHIQUE).

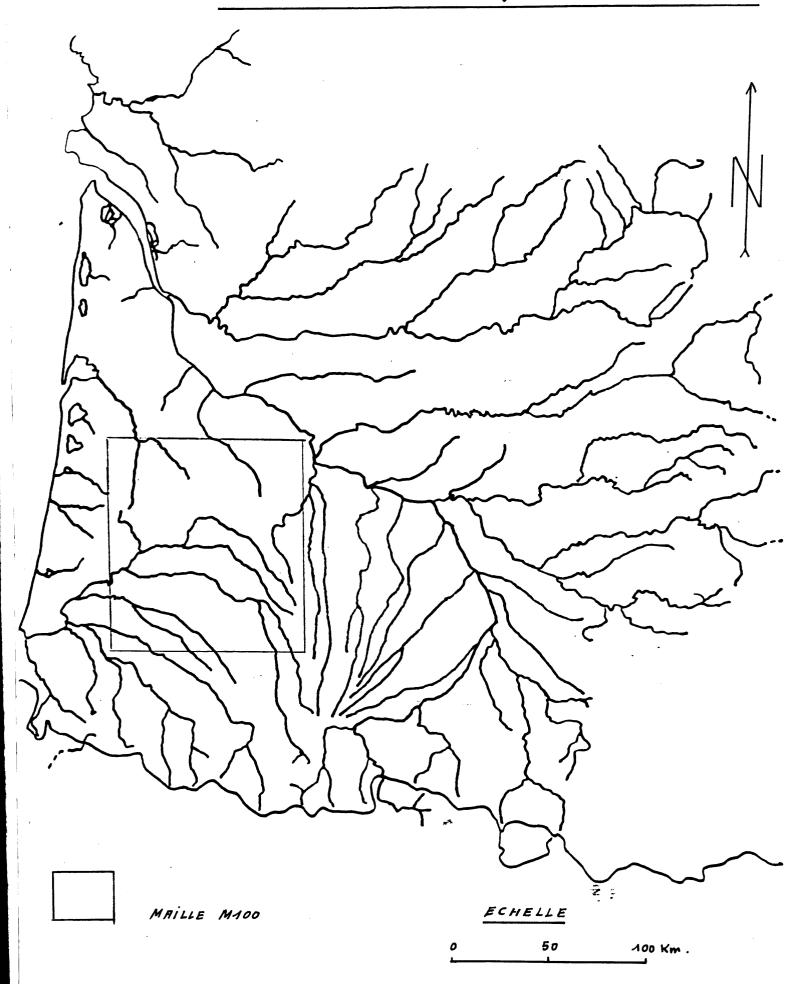
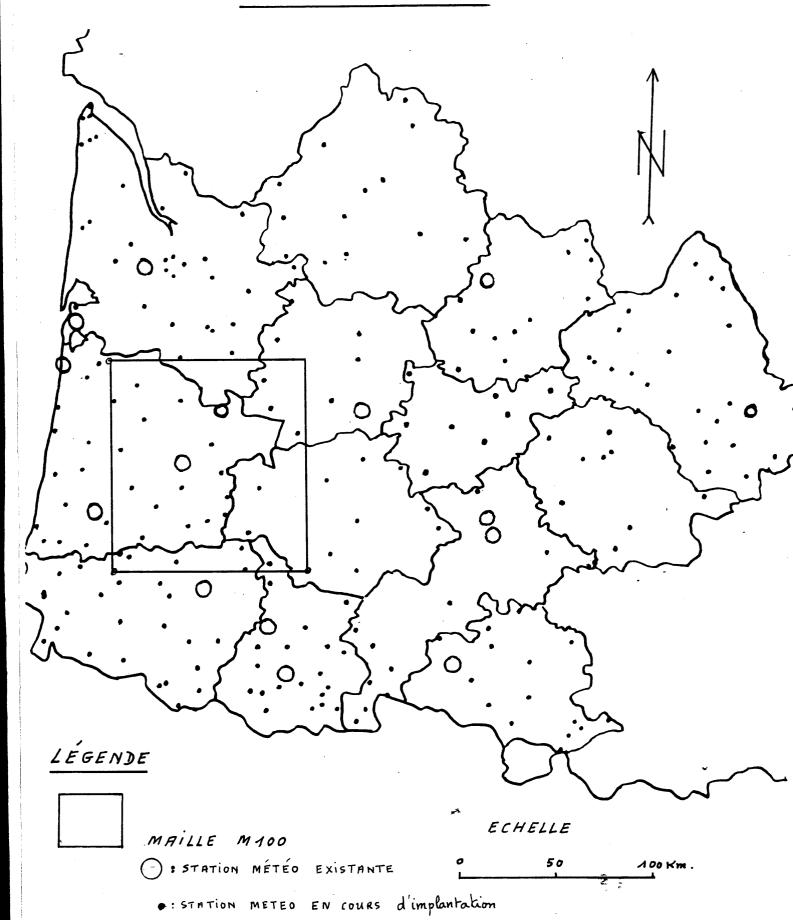


FIGURE Nº 3 : ZONE DU PROJET PATAC.



III - APERCU SUR LE PRINCIPE ET LA CONCEPTION DU MODELE COUPLE

Dans le souci majeur de rapprocher et de fusionner deux maillons essentiels et contigus du cycle de l'eau, soit les eaux de surface et les eaux souterraines constituant à eux seuls la quasi-totalité des ressources en eau exploitables, le modèle couplé a été mis au point dans le cadre d'une coopération franco-québécoise entre le CIG de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, l'ORSTOM et l'INRS-Eau de Québec, dans le but de simuler conjointement les écoulements superficiels et les écoulements souterrains et de ce fait concilier les deux approches théoriques développées séparément dans le domaine des sciences de l'eau. Ainsi le modèle couplé considère le devenir de l'eau entre le moment où elle se trouve mobilisable en surface sous forme de précipitation et le moment où elle atteint les éxutoires du système hydrologique, suite aux différents modes de transfert pouvant exister dans le système.

A - Objectifs du modèle couplé

Le modèle couplé considerant en bloc la totalité du cycle de l'eau permet :

- l) de réaliser la meilleure synthèse des informations quantitatives et même qualitatives à l'échelle régionale concernée.
- 2) une étude de sensibilité dont l'applicaiton comporte deux objectifs : a) parmi les mécanismes physiques responsable du comportement du système, dégager ceux dont l'importance est prépondérante, et, par suite, ceux qu'il convient d'étudier en particulier.
- b) apprécier la variabilité de la réponse du système aux variations des paramètres et en déduire une estimation de la confiance à accorder aux résultats du modèle.
- 3) dans la mesure du possible, une simulation précise du comportement du système hydraulique d'où l'intérêt :
- a) d'engendrer les sorties du système lorsque seules les entrées sont observées et d'accroître l'information.
- b) d'évaluer quantitativement l'impact d'un aménagement modifiant l'état du système.
- c) de rechercher un aménagement optimal en incluant le modèle de simulation dans un système d'outils d'aide à la décision.

4) l'accueil de nouvelles données intervenant en cours d'étude ce qui lui confère un caractère évolutif.

La caractéristique essentielle du modèle couplé se situe dans le fait de décomposer la chaîne des mécanismes constituant le cycle de l'eau en étapes qui seront considérées, comme indépendantes et dont les manifestations seront contrôlables séparément ce qui autorise une simulation globale d'un système hydrologique d'une part et la vérification séparée de la validité de certains mécanismes internes au système d'autre part.

B - Description du système hydrologique :

Le modèle s'articule sur quatre parties principales concernant :

- la définition de la structure;
- le bilan hydrique des précipitations ou production;
- le transfert dans la zone non saturé;
- les transferts conjoints superficiels et souterrains.

1 - Définition de la structure du système hydrologique

- 1.1 Le domaine d'étude : à l'échelle régionale la zone d'étude est l'ensemble d'un domaine superficiel se composant d'un ou plusieurs bassins versants complets ou partiels et d'un domaine souterrain englobant généralement une série de formations géologiques aquifères ayant éventuellement des relations entre-elles ainsi qu'avec le domaine de surface. Le système ainsi défini est ouvert et les échanges avec le milieu extérieur sont :
 - échanges avec l'atmosphère;
 - sorties par les exutoires superficiels;
 - apports latéraux en limite du domaine de surface;
 - apports latéraux en limite du domaine souterraine.

1.2 - Discrétisation spatiale du domaine

La structure du système est basée sur la discrétisation spatiale du domaine en éléments dites mailles auxquels sont rattachées les caractéristiques physiques superficielles et souterraines du milieu. Dans ce contexte le modèle couplé distingue :

- a) une couche de surface où s'effectue l'infiltration, le ruissellement et le transfert superficiel.
- b) un nombre variable de couches profondes, sièges d'écoulements souterrains, éventuellement connectées hydrauliquement entre elles.

1.3 - Définition du réseau de drainage superficiel

Le réseau de drainage revêt la forme d'une ou de plusieurs arborescesences qui sont définies par la connaissance pour chaque maille de surface d'une direction unique de vidange. Ce réseau se subdivise ensuite en deux catégories selon l'appartenance d'une maille au réseau hydrographique principal ou bien à la zone de ruissellement pur. Cette subdivision est motivée par un souci d'allègement des calculs.

1.4 - Définition des caractéristiques physiographiques

Sur chacune des mailles on définit :

- a) l'altitude minimale du réseau de drainage, utilisé ultérieurement pour le calcul des temps de transfert.
- b) la nature des sols, exprimée en fraction de superficie d'une maille permettant par la suite d'effectuer le bilan hydrique.

2 - Calcul du bilan hydrique

Le calcul du bilan hydrique, effectué au moyen des fonctions production, a pour but la répartition de la lame d'eau disponible au sol entre ruissellement, évaporation, infiltration et quantité d'eau stockée dans le sol.

Ce calcul se fait en fonction du pas de temps des données des précipitations et ce pour chacun des postes pluviométriques, attribué à une zone météorologique et pour chacune des catégories de sol.

2.1 - Zones météorologiques

Chaque maille de la surface est affectée à un poste pluviométrique définissant un certain nombre de zones météorologiques caractérisées par une lame d'eau disponible au sol à chaque pas de temps.

2.2 - La fonction production

Chaque fonction production correspondant à une catégorie de sol, fonctionne selon un mécanisme adapté par l'utilisateur à la nature du problème.

Cependant vu la complexité des mécanismes physiques régissant le bilan hydrique, il est fait appel à des modèles paramètriques simples et classiques dits modèles à réservoirs dont le principe de fonctionnement est le suivant : (voir figure 4).

Le bilan hydrique est effectué dans le réservoir de bilan à chaque pas de temps en fonction de la lame d'eau précipitée P, de l'évapotranspiration potentielle ETP et de l'état du stock en eau R du réservoir. La quantité EAU disponible pour l'écoulement est alors déterminée par 2 paramètres DCRT et CRT représentant les niveaux minimal et moyen du réservoir sol. Le premier réservoir de transfert a ensuite pour tâche de répartir l'eau disponible en une lame ruisselée QR et une lame infiltrée QI en fonction d'un seuil d'infiltration FN. Deux autres réservoirs de transfert apportent éventuellement un retard à ces quantités, selon un mécanisme de vidange exponentielle avant de les introduire dans le système hydrologique.

Toutefois la fonction production sera engagée dans un module, facile d'accès au sein du programme et pourra donc être adaptée éventuellement à un problème particulier par l'utilisateur, ce qui peut être le cas dans le projet MOBILHY en ce qui concerne la liaison avec les modèles atmosphériques.

3 - Le transfert dans la zone non saturée

La quantité d'eau mise en circulation dans le système ayant été déterminée au moyen des fonctions production, la zone non saturée se trouve susceptible de moduler l'infiltration selon la profondeur de la première nappe souterraine et selon les caractéristiques hydrodynamiques du milieu qui la constitue.

Vu l'impossibilité à l'échelle régionale de connaître la répartition verticale de la perméabilité de la zone non saturée, on se propose d'adopter le modèle à réservoirs en cascade de Nash (voir figure 5) dont le principe est le suivant :

Un tel modèle dépend de deux paramètres : le nombre N de réservoirs reflètant l'épaisseur de la zone non saturée, supposée décomposée en N couches horizontales homogènes. La constante de temps de vidange des réservoirs caractérisant la vitesse de percolation verticale de l'eau. Aussi ces paramètres doivent être précisés par calibrage du modèle, notamment au moyen des historiques piézométriques.

4 - Les transferts conjoints superficiels et souterrains

4.1 - Le transfert souterrain

Ce transfert est fondé sur l'intégration numérique de le'équation de diffusivité régissant les écoulements en milieu poreux. Dans le système multi-couche on distingue des niveaux dits aquifères, subhorizontaux sièges d'écoulements

considérés bidimentionnels en nappe, séparés par des niveaux dits semi-perméables où les circulations sont faibles et considérées monodimentionnelles subverticales mais capables d'assurer des transferts notables entre les aquifères à l'échelle régionale.

4.2 - Le transfert sur les zones de ruissellement pur

L'eau disponible pour le ruissellement est acheminée jusqu'au réseau hydrographique principal selon un algorithme basé sur la notion d'isochronisme.

4.3 - Le transfert dans le réseau hydrographique principal

Le transfert en rivière achemine l'eau produite par ruissellement vers les exutoires des différents bassins en tenant compte des échanges nappes-rivières.

L'algorithme de transfert considère le réseau hydrographique principal comme une arborescence de réservoirs se vidant les uns dans les autres de l'amont vers l'aval suivant une loi de tarissement exponentielle.

4.4 - La relation nappes-rivières

Cette relation règle au niveau du réseau hydrographique principal la liaison entre le transfert souterrain et le transfert superficiel. Le couplage est effectué à chaque pas de temps entre une maille-rivière et les mailles des couches souterraines qui lui correspondent verticalement; deux situations sont possibles (voir figure 6).

l) Rivière et nappe connectées hydrauliquement et ainsi la rivière impose son niveau à la nappe moyennant une perte de charge à travers son lit. Le sens de circulation peut varier au cours du temps. Dans ce cas, nous calculerons le débit échangé au niveau d'une maille rivière par la formule :

QNAP =
$$TP(H_O - H)$$

avec H : niveau piézométrique de la nappe;

Ho: niveau de la rivière;

TP: coefficient de transfert réglant la perte de charge entre nappe et rivière

QNAP > 0 lorsque la circulation s'effectue de la rivière vers la nappe.

2) La rivière et la nappe sont déconnectées par la présence entre elles d'une zone non saturée. Nous admettrons dans ce cas que le transfert s'effectue toujours dans le sens rivière-nappe avec une valeur Qo connue de débit :

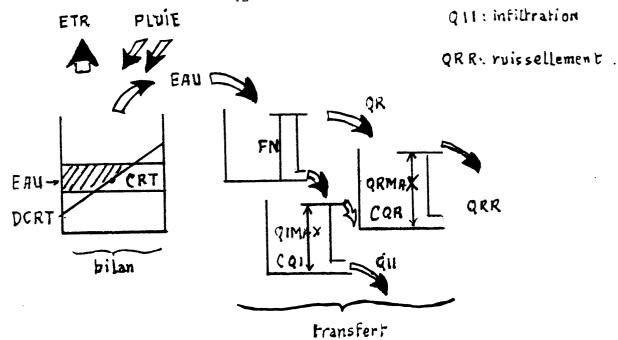


Figure 4: Principe de fonctionnement d'une fonction-production

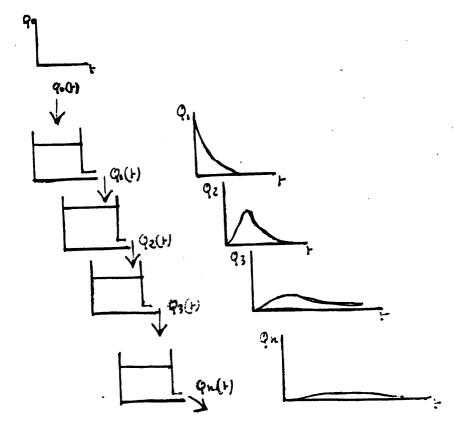
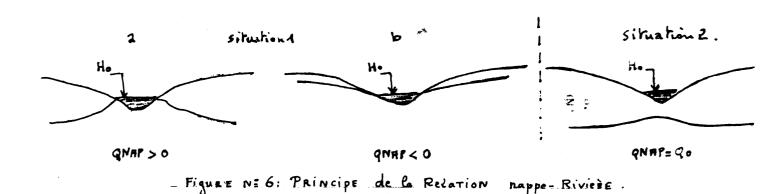


Figure 5: Principe de mode Lisation du transfert dans la zone non saturée



C - Architecture du modèle

L'ensemble du modèle couplé est articulé en quatre programmes de calcul écrits en langage FORTRAN et destinés à opérer séquentiellement (voir figure 7)

l - Programme GEOCOU (Géométrie du modèle couple)

Il concerne la définition de la structure du système qui assurera la description des caractéristiques physiques des aquifères et caractéristiques physiographiques des bassins versants.

2 - Programme MODSUR (modèlisation des transferts de surface)

Il se charge d'établir les bilans hydriques à partir des fonctions production et conduit à une première évaluation de l'écoulement permettant un précalibrage du bilan hydrologique global.

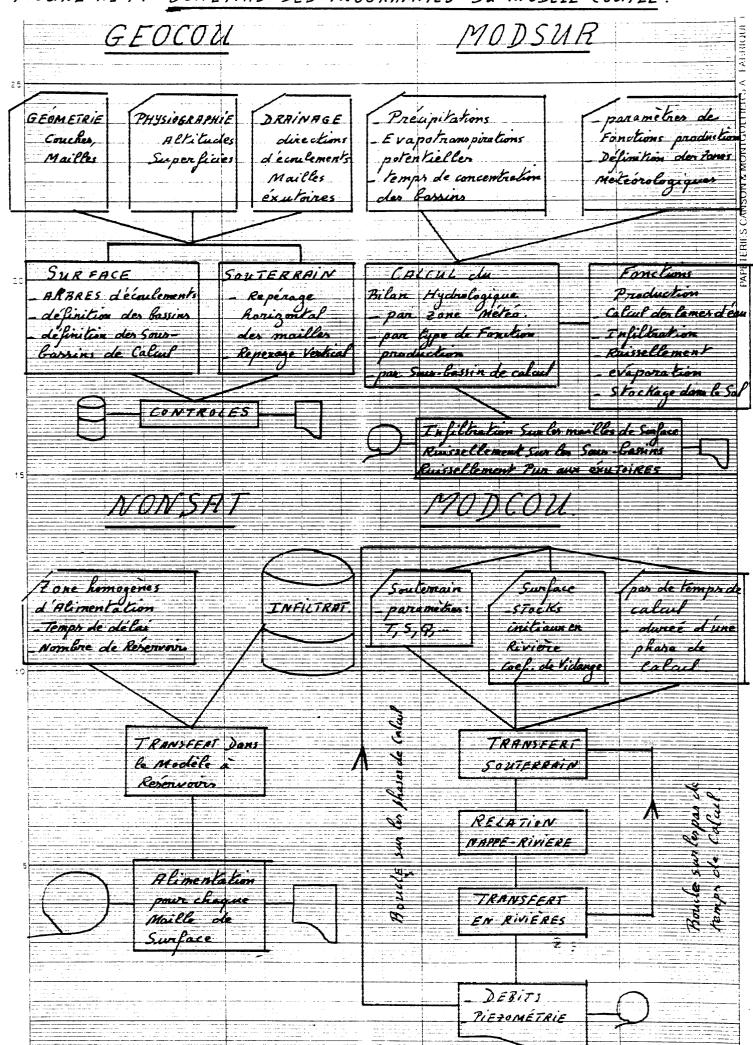
3 - Programme NONSAT (Modélisation des transfert dans la zone non saturée)

Il a pour rôle d'assurer la transformation du débit d'infiltration issu des fonctions production en débit d'alimentation parvenant aux nappes dans le cas où ce problème n'a pu être réglé correctement par l'emploi de ces seules fonctions, aux moyens du réservoir de transfert.

4 - <u>Programme MODCOU</u> (simulation conjointe des transferts de surface et des transferts souterrains).

Ce dernier programme réalise la simulation conjointe des transferts superficiels et souterrains, et calcule les débits aux stations hydrométriques et exutoires des bassins ainsi que les variations de l'état piézométriques des nappes.

FIGURE Nº 7: SCHÉMAS DES PROGRAMMES DU MODELE COUPLÉ.



IV - APPLICATION DU PROGRAMME GEOCOU (GEOMETRIE DU MODELE COUPLE) SUR MAILLE CARREE DE 100 Km DE COTE DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

A - Présentation géographique et hydrologique de la zone d'étude

l- Cadre géographique

La région étudiée du projet MOBILHY couvre une portion du Bassin d'Aquitaine occupant une superficie de plus de 10.000 Km² (voir figure 8). Elle englobe une grande partie des bassins du fleuve Adour, du fleuve côtier le Leyre et de quelques affluents rive gauche du fleuve de la Garonne.

Le fleuve Adour de longueur 355 km draine une partie des Pyrénées et du Bassin d'Aquitaine. Il prend sa source près du col du Tourmalet vers 3290 m d'altitude, dans la vallée de Campan, passe à Bagnères de Bigorre et à Tarbes, puis décrit une vaste courbe vers le Nord par Aire, Saint Never, Dax et après s'être infléchi vers le Sud, arrose Bayonne avant de se jeter dans l'Atlantique.

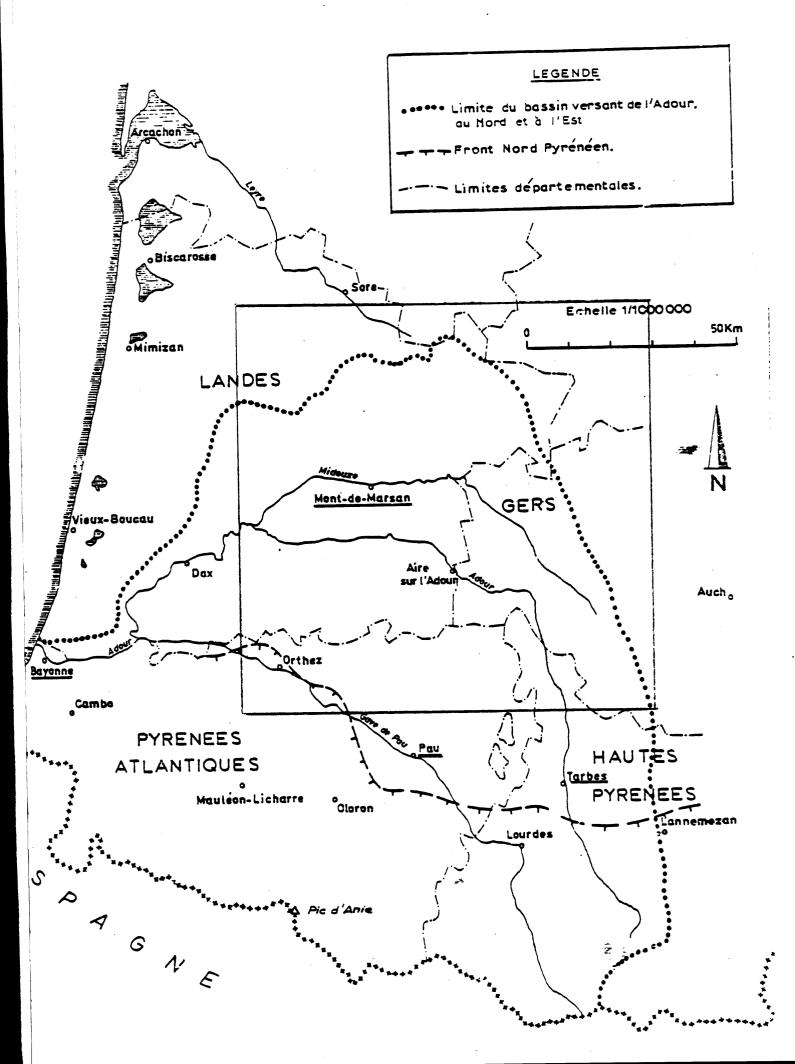
L'Adour reçoit l'Arros et la Midouze sur la rive droite, et sur sa rive gauche, en dehors de ses affluents les plus importants (les gaves pyrénéens et le gave de Pau) les deux Luy.

L'Adour dont le bassin occupe plus de 60% de la maille d'étude est un torrent de régime pluvio-nival qui, en cas de crue, roule $1500 \text{ m}^3/\text{s}$ et peut dépasser $3600 \text{ m}^3/\text{s}$. Son débit moyen est de $360 \text{ m}^3/\text{s}$.

Le fleuve est navigable en aval de Saint Never sur 132 km. Son embouchure se trouve depuis 1578 entre Anglet et le Boucau. Le bassin amont du fleuve côtier des Landes de Leyre, qui n'occupe que 12% de la zone d'étude, long de 80 km draine la partie centrale des grandes Landes peu élevées (127 m d'altitude maximum).

Les bassins des affluents aval rive gauche de la Garonne, du Ciron à la Gélise occupent 26% de cette maille d'étude. Le tiers de ces bassins fait partie des Grandes Landes tandis que les autres se rattachent aux côteaux de Gascogne (altitude maximale 600 m)

De ce qui précède on retiendra finalement que le domaine d'étude est occupé à 40% par les Grandes Landes et à 60% par les côteaux de Gascogne. Parmi les bassins versants de la maille, certains ont fait l'objet d'amènagements importants voilà plus de 2 siècles.



2 - Hydrométrie

Les principales crues anciennes qui ont fait l'objet d'observations dans le bassin de l'Adour et de la Midouse, datent de 1700, juin 1855, Juin 1875, Mai 1905. Ce n'est que depuis 1918 que l'on observe régulièrement les niveaux d'eau en un nombre croissant d'emplacements (voir figure 9). Ce nombre a été triplé vers les années 1966-70 après la création de l'Agence de Bassin Adour-Garonne.

Le tableau l précise l'état des stations hydrométriques en 1974 existantes sur l'Adour et la Midouze.

3 - Les écoulements

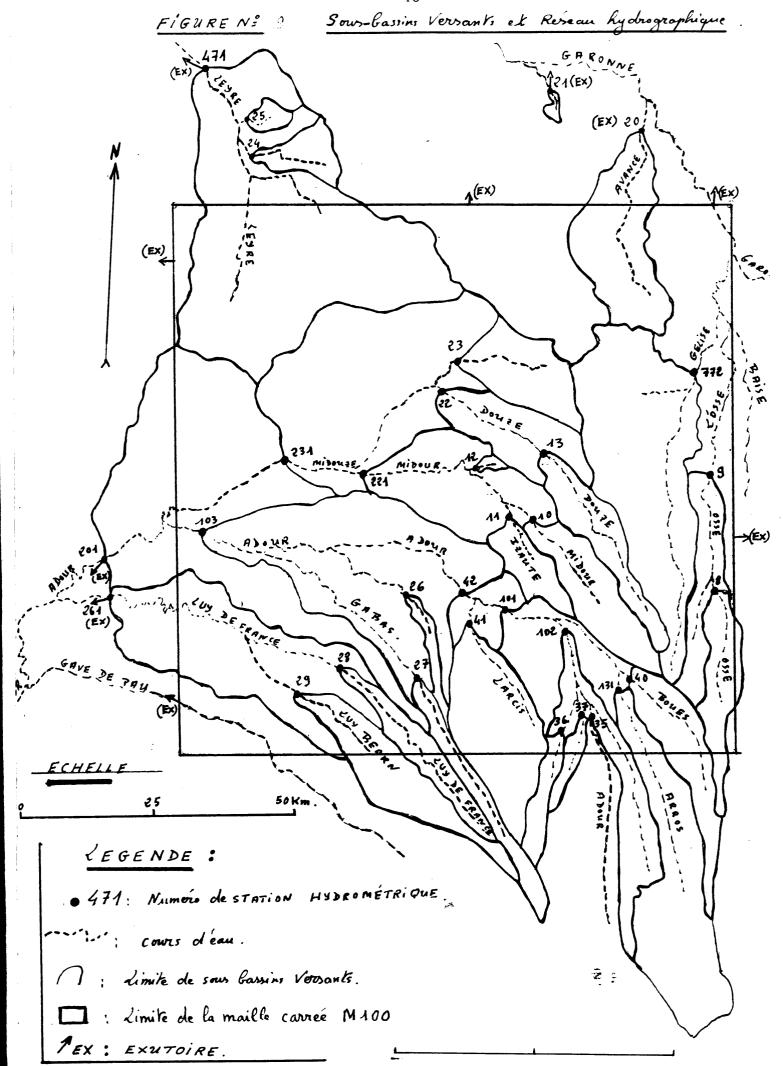
Sur la zone d'étude les précipitations annuelle croissent de l'Est à l'Ouest de 690 mm à 1100 mm avec une légère augmentation du Nord au Sud.

Avec des évapotranspirations potentielles Penman de 500 à 800 mm par an, les écoulements observés s'échelonnent entre 200 et 600 mm selon la position géographique de ces bassins versants et leurs propres caractéristiques physiographiques.

Les rapports des valeurs extrêmes des lames mensuelles écoulées témoignent soit de l'abondance des périodes humides soit de la pauvreté des périodes sèches. Ils varient de 3,5 à 12. Les lames spécifiques d'étiage oscillent de 1,4 à 20,0 1/s/km² pour les bassins des côteaux de Gascogne aux bassins pyrénéens à étiage soutenu par la fonte des neiges en été.

Le tableau II rassemble les débits, lames et débits spécifiques moyens mensuels et annuels mesurés en 1977 aux stations publiées par l'annuaire national des débits des cours d'eau.

Les débits d'étiage ont fait l'objet d'étude par la compagnie des côteaux de Gascogne et sont résumés sur le tableau III (emprunté à des rapports de cet organisme).



	<u>Bassin de la Midouze</u>	S.B.V km2			
Izaute	à MONTLEZUN	111	1966-1974 9 8	ans C.A.C.G.	En service
Midour	à LAUJUZAN	256	1966-1974 9 8	ons C.A.C.G.	En service
Couze	à CAZAUBON	217	1969-1974 5 8	ens C.A.C.G.	En service
Midour	à VILLENEUVE-DE-MARSAN	600	1923-1942 20 8	ens C.E.S.O.	Hors service
Douze	à ROQUEFORT	880	1924-1943 20 8	ans C.E.S.O.	Hors service
1idour	à MONT-OE-MARSAN	800	1967-1974 8 8	ens C.E.S.O.	En service
1idouze	à MONT-DE-MARSAN	2 020	1924-1948, 20 a	ons C.E.S.O.	Hors service
lidouze	à CAMPAGNE	2 500	1967-1974 8 a	ens C.E.S.O.	En service
Midouze	Confluent de l'Adour	3 100	Estimation SRA	NE à partir de CA	AMPAGNE & MONT-DE-MARSAN

Bassin de l'Adour

Adour	à ASTÉ	272 1920-1974 53 ans C.E.S.O. En service	
Adour	à CORNEILLAN	2 350 1955-1972 13 ans C.E.S.O. En service	;
Adour	à AIRE	2 930 1918-1945 28 ans C.E.S.O. Hors service	;
Adour	Conflu ent de la Midouze	1 1 '	:
Adour	à DAX	7 830 1918-1974 55 ans C.E.S.O. En service	:
douès	à JUILLAC	236 1969-1973 5 ans SRAE MP En service	:
Arros	à JUILLAC	590 1967-1974 8 ans C.E.S.O. En service	•
Arros	à GOURGUE	173 1969-1973 5 ans SRAE MP En service	
Grand Lees	à. LANNUX	423 1969-1973 5 ans SRAE MP En service	
3anus	à EUGENIE	486 1970-1975 5 ans SRAE Aquit. En service	
Jabar	à POURSIUGUES	142 1968-1975 8 ans SRAE Aquit. En service	
-wy de 84arn	à SAINT-MEDARO	257 1970-1975 6 ans SRAE Aquit. En service	
Luy de France		186 1970-1975 6 ans SRAE Aquit. En service	
-nA	à SAINT-PANDELON	1 150 1967-1974 8 ans C.E.S.J. En service	

TABLEAU I - Etat des stations hydrométriques en 1974 sur l'Adour et le Midouze.

TABLEAU II - Débits, lames et débits spécifiques moyens mensuels 1977

	TABL	LLAU I	<u>т</u> _ ре	DICS,	rames	er d	EDITZ	spect.	riques	шоует	is men	suers	19//	
240	Cours	J	F	M	<u>A</u>	14	J	J	A.	S	0	X	מ	Année
ode	d'eau	J	Г	. :	<i>.</i>	,	J	J .	A.	,,	` .	ν.,		Aintee
<u>471</u>	SYRE								2 22					3 /
	à SALLES	28,8		29,1	22,7		17,0		8,05		8,55	12,6		18,9 m ³ /s
	ll années	46	63	47	36	30	- 27	16	13	12	14	20	38	361 mm
/skm ²	BV=1650Km ²	17,2	25,9	17,6	13,8	11,1	10,3	6,06	4,88	4,82	5,48	7,64	14,2	11,5
-														
001	ADOUR													2 /
	àPt d'ASTE		7,90		11,8				6,15		5,95		8,95	9,30 m ³ /s
	47 années	77	- 70	88	112	154	150	98	61	52	59	72	88	10 8 0 mm
/skm ²	BV=272 Km ²	28,7	29,0	32,9	43,4	57,4	57,7	36,6	22,6	20,0	21,9	27,9	32,9	34,3
101	ADOUT													
.101	ADOUR													
	à CORNEILLAN		51,5		44,2		42,1		11,8		15,4			34,8 m ³ /s
L	18 années	57	53	51	49	55	46	22	13	14	18	28	61	467 mm
/sKm²	BV=2350Km ²	21,3	21,9	18,9	18,8	20,6	17,9	8,17	5,02	5,53	6,55	10,9	22,6	14,8
				,		,								•
102	ADOUR		_											_
	à CAHUZAC	10,0	29,3		31,3		28,4		14,5		20,4	30,9		25,5 m ³ /s
	4 années	40	55	65	64	81	57	44	30	25	43	62	58	624 mm
/skm²	BV=1285Km ²	14,1	22,6	24,3	24,7	30,3	22,1	16,6	11,3	9,65	15,9	24,0	21,8	19,8
100														
103	ADOUR	5/ 0	06.0	07.5	00 5	00.0	60.0	/1 7	20.6	26 1	40.7	70.0	0/ 0	6 F F _3 /
	à AUDON	54,0	96,0		80,5	89,0		41,7			49,7	79,0		65,5 m ³ /s
	4 années BV=4100Km ²	35	57	64	51	58	38	27	20	16	32	50	55	503 mm
/ SKIII	5V-4100KIII	13,2	23,4	23,8	19,6	21,7	14,6	10,2	/,40	6,36	12,1	19,3	20,5	16,0
.131 Q	ARROS à JUILLAC	10,6	12 4	11,4	11 2	10 0	8,05	4,55	2 20	2 07	2 70	6 6 5	9,65	6 00 = 3
		48		 	11,2	10,8		 			3,72			
L /-17 2	ll années		56	52	49	49	35	21	15	13	17	29	44	428 mm
./skm²	BV=590Km ²	18,0	23,1	19,3	19,0	18,3	13,6	7,71	5,58	5,03	6,31	11,3	16,4	13,6
.161	GABAS													
	POURSUIGUES	2 01	5,40	2 02	2 11	2 15	2 04	0 **0 /. =	0 505	0 406	1 2/	2 20	2 07	2 5/ 3
L	ll années	3,81 72	92	3,83	3,11 57	3,15 59	38	0 ,* 845	10	0,496 9	1,24	2,29	3,97 75	2,54 m ³
	BV=142 Km ²	26,8	38,0	27,0	21,9	22,2	14,5	5,95	3,56	3,49		16,1		
4 31/11	54-142 KIII	20,0	20,0	27,0	41,7	44,4	14,5	ر و و ر	٥٠,٥	3,49	22 0	10,1	28,0	17,9
A 211	MIDOUR						•				. •			
-	Mt de MARSAN	10 4	17,5	11,1	8,00	0 50	7,40	5 70	2 57	2 67	1. 60	5 00	12 7	9 20 3
14								-	3,57	3,67		5,90	12,7	8,30 m ³
L 7sKm ²	ll années BV=590 Km²	35 13,0	53 21,9	37 13,9	26 10,0	32 11,9	24 9,25	19 7,13	12 4,46	12 4,59	16 5,83	19	15 9	327 mm
4 01/111	TIME OF C. P. C.	10,0	41,9	10,3	1.0,0	11,5	ر کی و ر	1,10	7,40	7,77	ده,د ا	7,38	15,9	10,4

							TABLE	AU II	(Suit	e)				
				T	T			T	7					
Code	Cours					ŀ								
	d'eau	J	F	М	A	М	J	J	A	S	0	N	D	Année
A221	DOUZE												+	Aimee
Q	à ROQUEFORT	4,38	8,60	4,64	3,10	4,22	3,26	1.83	0.77	0,62	5 1 20	2 20	12.00	-
L	8 années	26	46	27	18	25	19	11	5	4	8	14	3,93	
./sKm²	BV=450 Km ²	9,73	19,1	9,91	6,89	9,38	7,24	4,07		1,39		5,29		224 п
			v 1							1,,,,,	12,07	3,29	8,73	7,12
A231	MIDOUZE												 	
Q	à CAMPAGNE	30,0	44,0	32,6	25,1	27,2	22,3	15,1	11.2	11,0	12 7	16,7	127.0	
L	ll années	33	43	35	26	29	23	16	12				27,9	
/sKm²	BV=2500Km ²	12,4	18,0	18,0	10,0	10,9	8,9			4,40	14 5,08	17 6,68	30	290 mm
						1	<u> </u>	1	,,,,	1,,40	7,00	0,08	11,2	9,20
1261	LUY											 	-	
Q	StPANDELON	31,6	45.0	29,5	21 7	21,4	15 /	5 30	-	 				
L	ll années	74	95	69	49	50	15,4 35	13	5,10 12	5,00 11	10,2 24		34.5	20.2 m
/sKm²	$BV = 1150 \text{Km}^2$	27,5	39,1	25,7	18,9	18,6	13,4		4,44		 	42	80	553 mm
				-			1.5,4	7,30	+,44	4,35	8,87	16,1	30,0	17,5
772	GELISE					. ,								:
Q M	ZIN-COURBIAN	7,10	11,8	7,40	5,65	7,10	5,05	3 10	1,77	1 26	1 70	-	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
L	ll années	23	35	24	18	23	16	10			1,72		5,80	5,05m ³
sKm ²	BV=825Km ²	8,61	14,3	8.97	6,85	8,61			6	4	6	10	19	193 mm
				3,2,	5,05	0,01	.6,12	3,/6	2,15	1,65	2,09	4,04	7,09	6,13
				$\neg \neg$										
														
				-+										
				-+										
					$\longrightarrow +$									
			· ·								2 -			

TABLEAU III

CARACTERISTIQUES DES REGIMES D'ETIAGE SUR LE BASSIN DE D'ADOUR

	•	S.B.V.	Débit:	s moyens	Août	Coef.	Module	Module	
		km2	Biennal m3/s	Quinq. m3/s	Décen. m3/s	Décen.		Décen. 1/s/km2	Observations
Midouze	(confluent)	3 100	11,5	9,2	8,2	0,71	3.7	2,65	
Midour	(MONT-DE-MARSAN)	800	3,3	2,7	2.4	0,73	4,1	3,0	
Douze	(MONT-DE-MARSAN)	1 220	5,2	4.1	3.7	0,72	4.3	3.0	
Douze	(ROQUEFORT)	880	2.3	1.5	1,1	0.48	2,6	1.25	
Midour	(VILLENEUVE)	600	0.52	0,32	0,23	0,44	0,9	0,38	·
Adour	(DAX)	7 830	24,2	17,0	14,0	0.58	3,1	1,79	
Adour	(Confluent Midouze)	4 060	12,7	7,0	4,5	0,36	3,1	1,13	
Adour	(AIRE)	2 930	9.4	6,3	5.0	0,53	3,2	1,71	
Adour	(ASTE)	272	5.0	3,7	3.2	0.64	18.3	11,8	(Septembre)
Arros	(JUILLAC)	590	2,3	1,36	0,96	0.42	3,9	1,63	
Luy	(ST-PANDELON)	1 150	3,1	1,8	1,2	0,39	2.7	1,04	
Grand Léés	(LANNUX)	423	0,37	0,21	0.15	0.41	0.9	0,35	(≃GABAS, LOUTS, BAHUS)
Gave de PAU	(Pont de BERRENX)	2 580	41,0	29,0	24,5	0.60	16,0	9,5	
Save de PAU	(LOURDES)	1 120	25.0	19.0	16,0	0,64	25.0	14,3	(Septembre)
Gave d'OLORON	(ESCOS)	2 456	28,0	19.0	15.0	0.54	11,4	6,1	
Gave d'OLORON	(OLORON)	1 090	18.8	12.7	10.3	0,55	17,0	9,5	
Nive	(ITXASSOU)	850	11,1	9.5	8.8	0,79	13.0	10.4	

4 - Hydrogeologie

La région étudiée correspond à une partie de l'ensemble hydrogéologique du Bassin Aquitain qui s'étend sur plus de 100.000 km². De nombreuses études entreprises antérieurement sur ce système aquifère ont abouti en 1974 à un modèle mathématique des écoulements. L'analyse résultante de ce modèle permet de retenir sur cet ensemble dans son entier : huit réservoirs souterrains principaux allant du Quaternaire au Jurassique séparés entre eux par des couches semi-perméables assurant une connexion hydraulique.

Disposition des aquifères (de haut en bas) :

- l'aquifère Plio-quaternaire constitué par les sables des Landes et les graviers pliocène renferme la nappe phréatique. L'infiltration moyenne est estimée à 200 mm/an, se répartissant entre l'écoulement direct vers l'océan et les cours d'eau limitrophes d'une part et l'alimentation des aquifères profonds d'autre part.
- le réservoir Miocène constitue un aquifère continu limité à l'Est par la Gironde et la Garonne et au Sud par le fleuve Adour. L'alimentation s'effectue au toit à partir du Pliocène. Les exutoires se trouvent en mer et vers l'aquifère sous-jacent de l'Oligocène.
- le réservoir Oligocène est bien développé à l'Ouest du Bassin où il présente un faciès carbonaté détritique. L'alimentation se fait essentiellement par le toit en provenance du Miocène et aussi par le mur de la part de l'Eocène vers le Sud. L'exutoire principal est constitué par la Garonne mais il existe aussi un écoulement en mer par le biais du Miocène.
- le réservoir Eocène s'étend sur l'ensemble du Bassin Aquitain constituant ainsi l'aquifère le plus important de la région. La nappe s'écoule vers l'estuaire de la Gironde et est alimentée essentiellement par ses affleurements de bordure.
- les réservoirs du Secondaire sont situés à grande profondeur et reconnus par les sondages pétroliers. Alimentés sur les reliefs de bordure, ils s'écoulent vers l'océan et par percolation verticale vers l'Eocène.

On distingue quatres couches aquifères:

- le sommet du Crétacé supérieur;
- la base du Crétacé supérieur;
- le Crétacé inférieur et le Portlandien;
- le Jurassique moyen et supérieur.

Le bilan en eau sur l'ensemble du bassin a pu être établi pour l'année de référence 1965 à l'aide du modèle mathématique en 1974; ce bilan est schématisé sur la figure 10 (empruntée au rapport du modèle souterrain du Bassin Aquitain). Le bilan fera l'objet d'analyse plus loin. La figure 11 montre l'étendue de la nappe Plio-quaternaire introduite dans le modèle globale du Bassin Aquitain.

B - Choix de la maille carrée de 100 km de côté

Quoique généralement et non nécessairement le modèle couplé fut utilisé sur des unités complètes de bassin versant, son application dans le cas présent, à une portion du bassin aval du cours d'eau Adour nous mettra sous la dépendance de l'obtention des débits moyens journaliers du cours d'eau Adour, à la station de Estirac. Ces débits seront considérés comme une entrée du domaine de surface dans le modèle.

l6 cartes Institut Géographique National au 1/100.000 du Sud-Ouest de France ont été consultées :

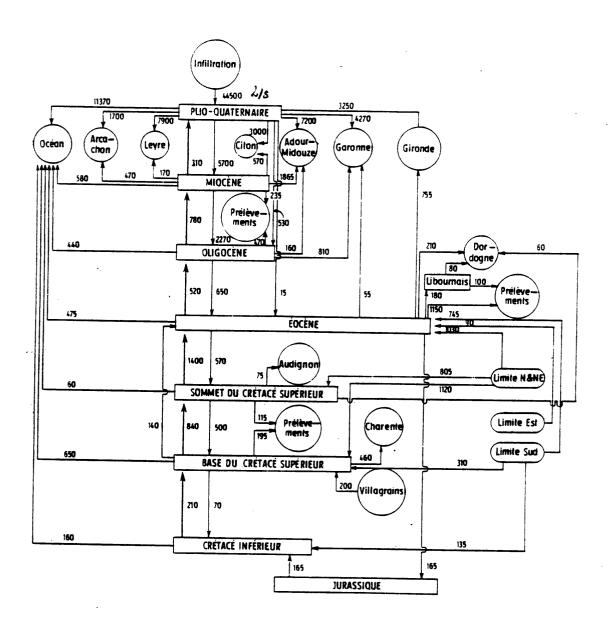
- Agen
- Aire/sur/Adour
- Arcachon
- Angeles Gazest
- Auch
- Bagnères de Luchon
- Bazas
- Condom
- Dax
- Langon
- Marmande
- Mimizan
- Mont de Marsan
- Pau
- Soutons
- Tarbes

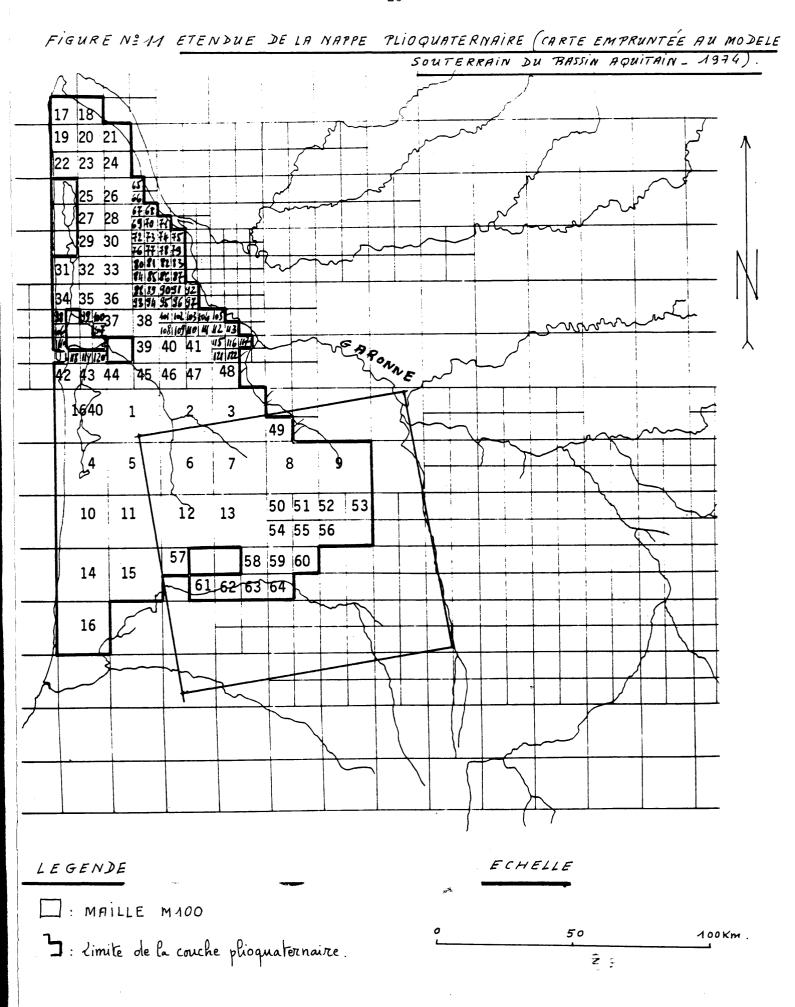
Sur ces cartes ont été tracées les limites de tous les sous-bassins versants hydrologiques des stations inventoriées par l'Agence de Bassin Adour-Garonne.

FIGURE Nº 10: BILAN EN EAU DU BASSIN AQUITAIN POUR L'ANNÉE

DE REFÉRÊNCE 1965 (Modèle Souterrain du Bassin aquitain)

1974





Etant présumé que les données hydrométriques aux stations de Juillac sur le cours d'eau Arros et de Juillac sur le cours d'eau Boues, du fait de leurs proche situation vis à vis de la confluence de ces deux cours d'eau, peuvent être entachées d'erreurs et qu'il est impératif de réduire les entrées du modèle dans le domaine superficiel, le choix définitif s'est porté sur la maille carrée repérée en coordonnées Lambert (340-440; 130-230). En outre ce choix se justifie par l'emplacement du domaine d'étude qui se situe au sein de la zone couverte par le projet PATAC dont nous avons évoqué plus haut l'intérêt et l'utilité. La maille est également repérée sur la figure 12.

Il est à noter qu'avec ce choix, le pourcentage hydrologiquement contrôlé de la maille carrée est de 88% (cf figure 13) et que la surface globale donnant lieu au réglage du modèle futur s'élève à 14500 km² (surface résultant du test GEOCOU).

C - Les données disponibles

l - La pluviométrie

Le nombre de stations pluviométriques journalières situées à l'intérieur de la maille carrée est au maximum de 59.

Le besoin d'étendre le domaine de simulation fait que le nombre total retenu est de 66 (réf. tableau 3 et figure 14).

Le nombre exact de postes pluviométriques effectivement utilisés est fonction de la continuité des observations et de l'homogénéité de celles-ci. Dans notre cas ce nombre correspond à la période allant de 1974 à 1982.

2 - Evapotranspiration potentielle

Les données d'ETP décadaires seront à utiliser en fonction des valeurs calculées.

Les postes d'ETP retenus sont les suivants (figure 15) :

NOM DU POSTE	N° DU POSTE
MONT DE MARSAN	,* <u> </u>
DAX	7
PAU UZEIN	3
AGEN	1
CAZAUX	4
BIARRITZ	6
TARBES	5

Ž;



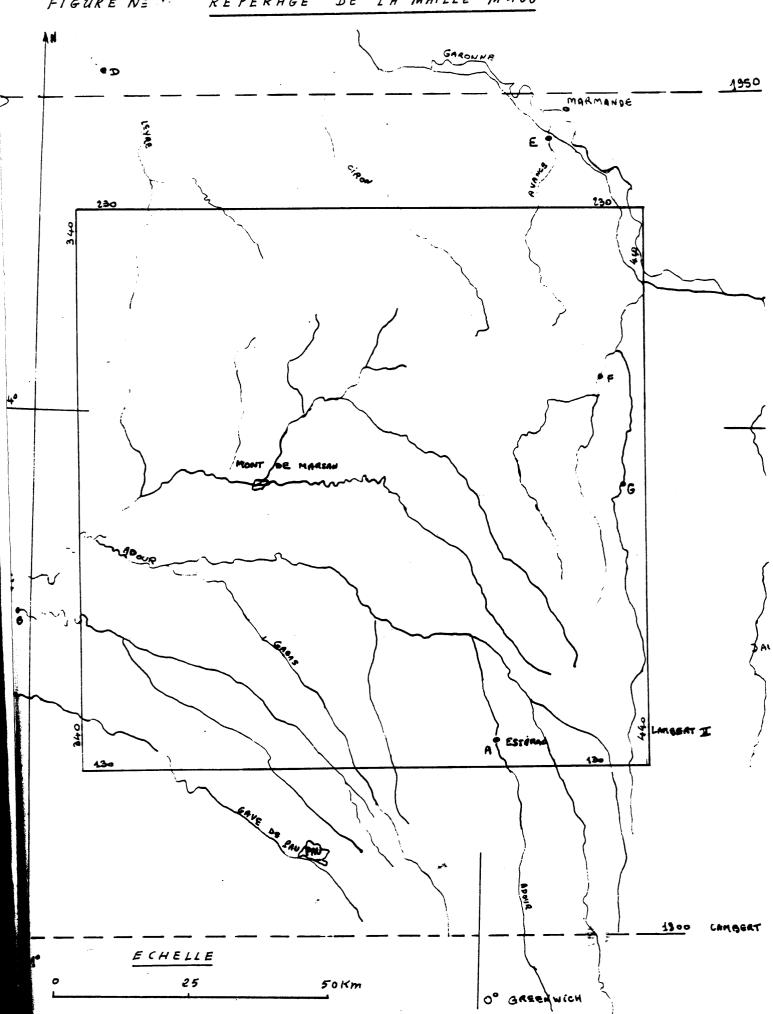
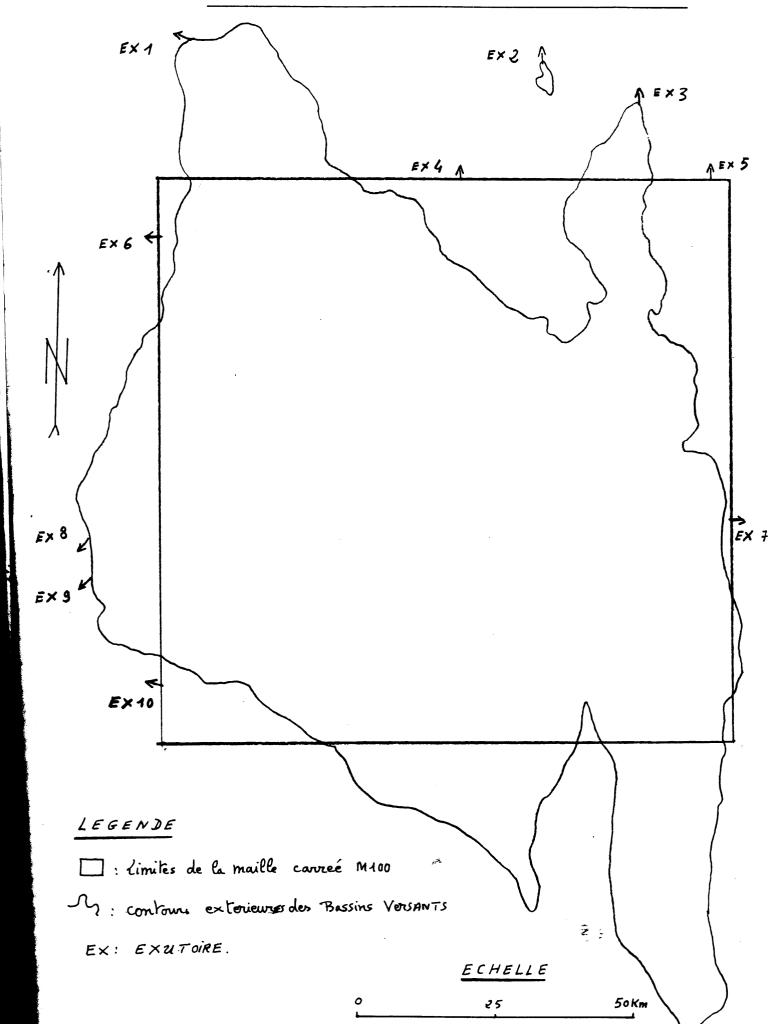


FIGURE Nº 13 CONTOURS EXTERIEURES DES BASSINS VERSANTS.

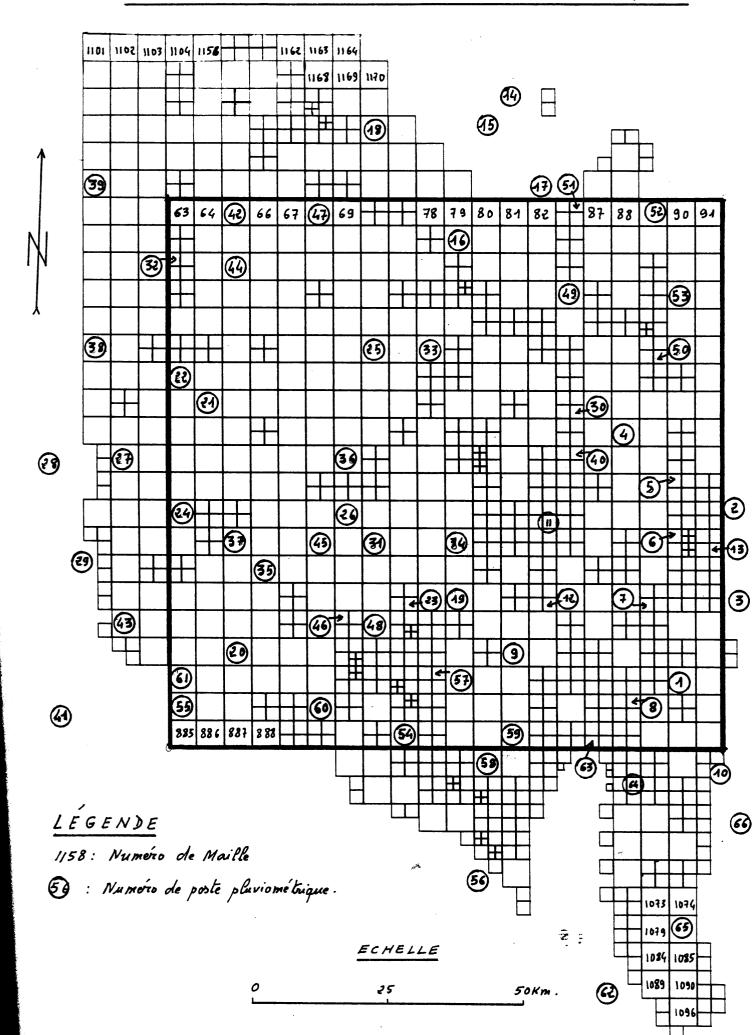


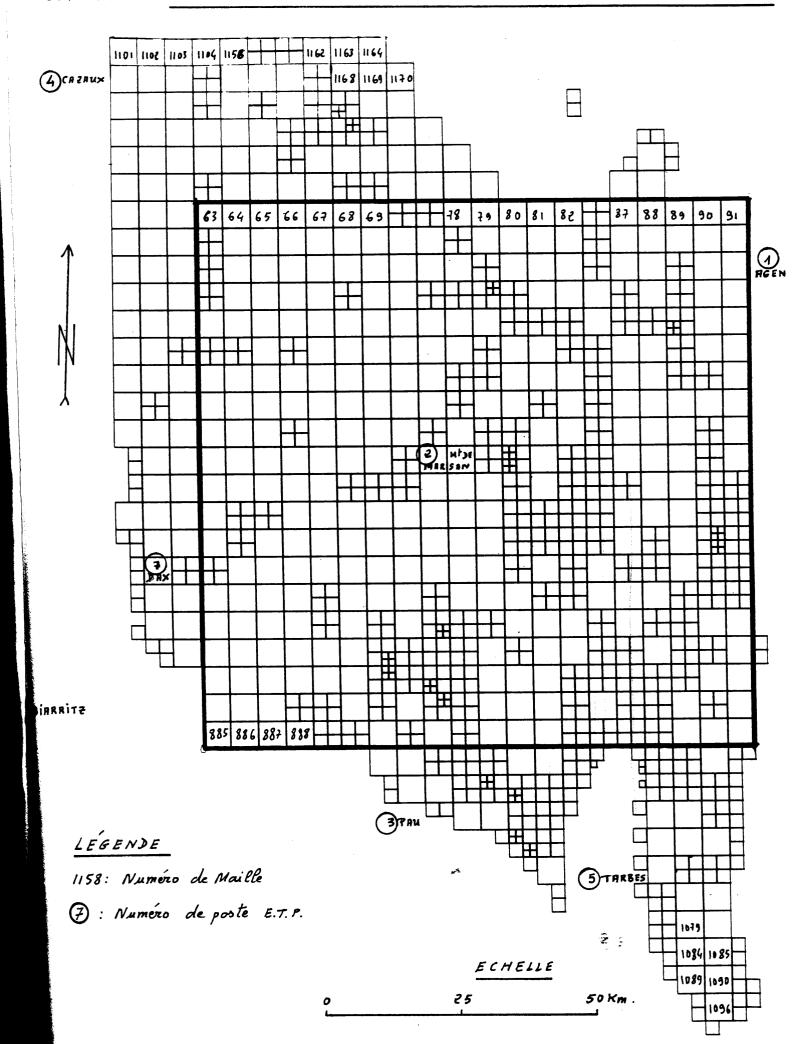
			30	,	
Nom du poste	Coord	onneés	Numoro	Numero du	Nº de
Tron our poste	×	9	d'identité Méta	poste	Maille
1	2	3	4	5	6
Awros	402,6	247,0	330211	14	(54)
BEGARR	343,8	174,5	400 311	24	487
MUGRON	351,5	165,8	402011	37	541
B005	332,6	182,4	400481	27	390
CASTETS	320,5	181,7	400751	28	(389)
ONESSE	327,3	201,5	40 2101	38	1146.
ARJURANX	344,3	195,4	400091	22	282
ARENGOSSE HOUELLES	349,4	194,2	400061	21	321
ST-MARTIN-CURTON	416,0	213,5	47 1191	49	186
VILLE FRANCHE		228,5	472541	51	84
	429,3	225,4	47 3201	52	89
XAINTRAILLES BELIS	434,0	214,0	473271	53	195
	376,0	200,0	400331	25	256
MONT DE MARSAN	371,5	183,0	401921	36	398
BENQUET	372,0	174,5	400372	26	499
SALLES D'ARMAGNAC	408,8	170,7	32 4081	11	515
LUSSAGNET	393, 2	167,2	40 1661	34	549
GRENADE/S/ADIVA	377,0	167,5	40 1171	31	546
ST SEVER	366,0	166,0	40 2821	45	544
MONTANT	358,7	164,5	40 1911	35	599
PARENTIS	328,0	233,5	40 2171	39	1125
Pissos	351,5	228,0	402271	42	65
LABOUHEYRE	340,0	217,5	40 1342	32	
SABRES	354,0	210,0	40 2461	44	1139
st symphorien	375,0	240,5	33 4842	18	1186
SORE	367,5	229,0	40 3071	47	68
B.A2A5	397,0	240,0	330361	15	(1101)
GRIGNOLS	410,0	234,5	33 1951	17	(83)
CAPTIEUX	393,0	224,5	330951	16	108
RETJONS	389,5	203,4	401641	3 3	258
REAUP	427,8	201,3	47 2211	50	278
GABARRET	413,5	190,0	40 1021	30	343
CONDOM	424,0	186,0	32 1071	- 2 4	382
PARLEBOSCA	413,0	185,0	402181	the second section of the second section of the second	while of the marries and a transmission
	1 - 7		a minute in the second	40	425

TABLEAU Nº 3 (Suite)

1	2	3	4	5	6
ONDRIN	431,4	178,4	32 1491	5	476
EAUCAIRE	443,0	172,7	320351	2	(528)
NNEPAX	4,30,3	168,8	32 1901	6	572
FERENSAC	436,0	164,0	32 4621	13	630
RE SUR ADOUR	-	159,2	400011	19	654
HUS SOUBIRAL		156,2	400221	23	652
RRAGACHIES	407,3	156,6	32 4141	12	662
AU MUSSON	403,3	148,3	32 2451	9	760
MREYE	402,0	130,7	64 33 11	59	909
RGONS	375,8	153,6	40 3211	48	695
MPS	378,2	152,7	402861	46	691
ARLIN.	367,5	136,8	64 4501	60	846
	389,3	143,5	64 2331	57	806
REELOS	383,0	131,5	64 0431	54	902
ERDERSET	396,5	126,5	64 23 91	58	943
A×	325,5	160,3	400881	. 29	(587)
YREHORA)E	322,0	144,3	402241	4.1	(729)
villon	334,0	150,5	402331	43	680
<i>uyoo</i>	337,5	141,2	644611	61	(834)
AIGTS de BEARN	343,3	139,6	640871	55	835
Mou	351,0	148,0	400021	20	735
IRAN	445,3	156,7	320541	3	(678)
u PiA C	426,2	155,8	32 2191	7	669
ASSOUES	431,3	144,3	320321	1	832
ARCÍAC	424,2	138,3	32 2331	8	876
iElan	437,7	127,4	32 2521	10	(967)
AUBOUREUET	413,8	132,2	65 3 041	63	917
ABASTENS	423,0	124,2	653751	64	955
SPOES	396,6	108,0	642161	56	(1053)
lie sur Baise	440,5	115,5	65 4521	66	(1031)
UR NAY	430,0	100,5	65 4471	. 65	1080
GNERES	422,0	87,0	650596	. 6e	(1088)
2 .	1				

FIGURE Nº 14 LOCALISATION DES POSTES PLUVIOMETRIQUES SUR LE MAILLAGE DE SURFACE.





3 - Les mesures hydrométriques

Les débits journaliers aux 32 stations retenues (réf. tableau 4 et figure 16) permettront d'assurer le calage du modèle futur. Ceux de la station d'Estirac sur l'Adour sont une des données indispensables pour le modèle.

4 - La piézométrie

Afin d'assurer le réglage des paramètres souterrains du modèle couplé, nous retiendrons la carte piézométrique de la couche Plioquaternaire, conçue par le modèle souterrain du Bassin Aquitain - 1974 (réf. figure 17).

5 - Aménagement

On note sur le domaine d'étude, l'existence de deux retenues : celle d'Uby et celle de Mielan, dont les capacités d'eau superficielle et les débits mensuels transférés apportent des informations pouvant éventuellement être utilisées.

L'Agence a répertorié 15 zones de transfert d'eau superficielle.

D - Modélisation du système hydrologique

l - Modélisation des écoulements de surface

1.1 - Discrétisation spatiale du domaine

Le domaine de surface représenté par le modèle couplé implique en majorité la superficie des 32 sous-bassins versants hydrologiques des stations inventoriées par l'Agence de Bassin Adour-Garonne (cf. tableau 4). La figure 9 illustre la position de ces sous-bassins versants.

Cependant vu l'extension de la nappe des sables des Landes (Plioquaternaire) qui déborde notablement vers l'Ouest de la maille carrée M 100 et qui devra être prise en compte par la modélisation de manière à atteindre les limites hydrauliques du domaine souterrain, la zone d'étude s'est vu adjoindre plus de $4500~{\rm Km}^2$ soit au total une surface de $14500~{\rm km}^2$.

Après avoir situé la maille M 100 sur une carte au 1/200.000, nous avons reporté l'ensemble des limites des sous-bassins versants sur les 16 cartes IGN. (citées plus haut).

Le tracé du maillage régulier Lambert II sur toutes ces cartes nous a permis d'obtenir un sous-maillage comprenant trois tailles de maille : 5 km-2,5 km et 1,25 km de côté, facilement repérable d'une coupure \hat{x} f'autre.

						
Nom de la	coord	lonnees	Nº o		1 _	Nº maille
STATION .	×	y	la STAK	ion R	Rydrologique	correspondante
1	2	3		5	5	7
SALLES	345,2	254,7	471	983,95	5 22425	5
Moulin Moine	352,7		2	5 998,0	5 22 356	14
BIGANON	354,0	239,4	20	996,80		37
PONDAURAS	407,3	251,6	2-1			53
MONPOUILLAN	424,0	242,7	20	996,20	991340	56
RETJONS	390,0	201,3	23	992,00	923540	261
ROQUEFORF	387,3	195,8	55		922929	294
CAMPAGNE	432,6	199,5		2 993,00	967933	313
MONT MARSAN	359,5		231			396
LANNEMAIGNAN	3 73,0	180,7	221	-		401
CAZAUBON	1000	182,2	12	998,20	921253	413
	406,0	184,8	13	942,10	P22429	420
MONCHAN	436,0	180,4	9	960,20	968746	480
AUDON	344,7	170,4	103	897,65	P14200	490
MONLEZUN	399,8	172,6	11	397,50	Q20943	510
LAUJUZAN	402,0	171,2	10	945,05		511
St-VINCENT	327,0	162,7	201	928,30		586
St-PANDELAN	328,0	158,4	261	986,10	P34640	634
Eugenie-Bain	381,3	158,8	26	952,25	912240	
AIRE/SUR ADOUR	390,7	159,2	42	831,25		652
ROQUEBRUNE	437,4	159,6	8	the second name of the local division in which the	911000	6.54
LANNUX	392,6	153,0	-	927,00	968346	676
CORNEILAN	398,0	154,5	41	994,70	P10940	710
CAHUZAC	410,0	151,8		820,90	907400	718
MONGET	369,4		102	799,25	Q04500	762
Poursui Gues	The same of the sa	145,3	28	963,90	P32240	787
	382,8	143,0	27	952,25	Q13240	804
Juillac	421,8	141,8	40	997,30	Q06640	826
SOMBRUN	409,2	134,0	36	985,50	904140	913
VILLE FRANQUE	412,0	135,8	37	993,00	And the second section and the second section and the second section s	914
ESTIRAC	413,2	135,7	1		2 2 2 2	915
St. MEDARD	361,2	141,0	29	- Annual Commence of the Comme	933540	843
JUILLAC	420,0	141,0	·	075.00		
				- 1-10-	906185	872
			ب استوبیده سره بسخت	enter i man meneralism	Constitution of the Consti	
		1				Secretary and standing

FIGURE Nº 16 LOCALISATION DES STATIONS HYDROMETRIQUES SUR LE MAILLAGE DE SURFACE.

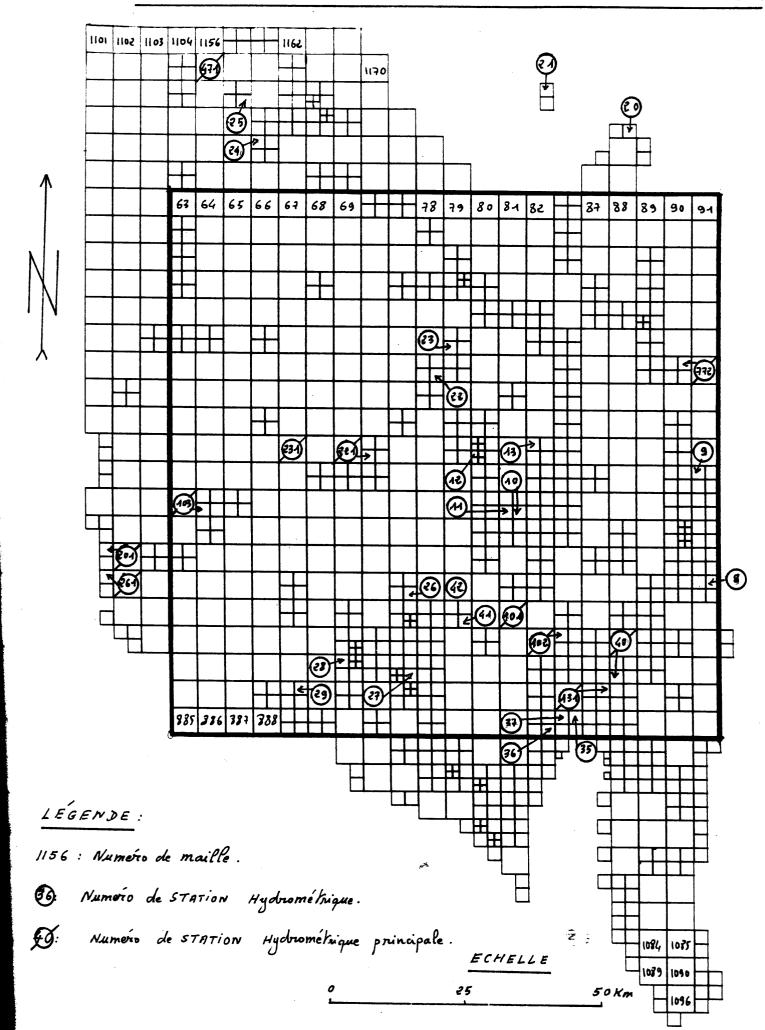
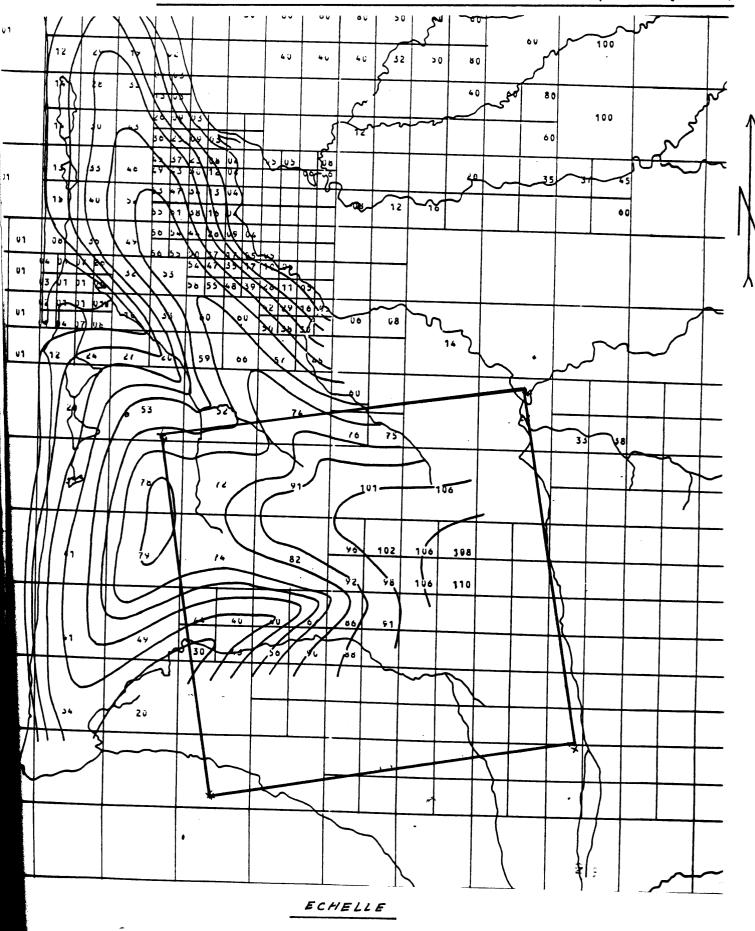


FIGURE Nº 17 CARTE PIEZOMÉTRIQUE DE LA COUCHE PLIOQUATERNAIRE, EMPRUNTÉE
A L'ETUDE DU MODELE SOUTERRAIN DU BASSIN AQUITAIN (1974.).



25

50Km.

Le raffinement du maillage se caractérise particulièrement en bordure des limites des sous-bassins versants situés en amont du domaine (Sud-Est) et ce vu l'aspect filiforme de ces sous-bassins et aussi le long du tracé des rivières, compte-tenu des exigences de la simulation des échanges surface-souterrain.

Le maillage complet de la couche de surface comprend ainsi 1208 mailles dont la position est donnée sur les figure 18 et 19 pour chacune de ces mailles.

Il est à noter que 99 mailles (N° 1101 à 1198 réf. figure 18) situées en dehors des zones de contrôle des exutoires permettront seulement le calcul de l'infiltration vers la nappe du souterrain. Ces mailles sont localisées en particulier à l'Ouest et au Nord de la zone d'étude (maille M 100).

1.2 - <u>Définition du réseau de drainage</u>

Nous retiendrons dans ce domaine 10 exutoires attribués à 10 bassins versants dont 5 sont sous contrôle de stations hydrométriques et 5 non contrôlés par des stations.

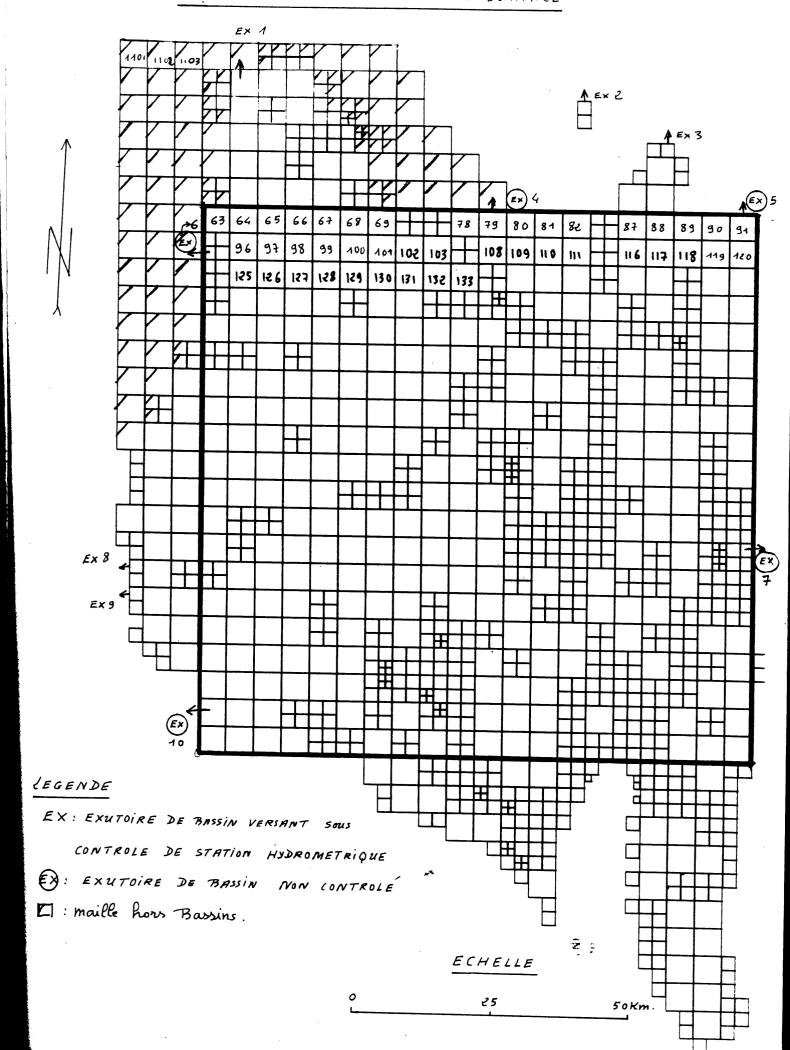
Ces bassins non contrôlés ont été introduits par souci de prendre en considération les écoulements dans les parties situées en dehors des bassins sous contrôle dans la maille M 100 englobant ainsi la totalité de la zone d'étude.

Les exutoires se répartissent comme suit (ref. figure 18).

Bassins sous contrôle

- Maille n°56 figurant la station hydrométrique de Montpouillon sur le cours d'eau Avance.
- Maille n°53 figurant la station hydrométrique de Pondaurat sur le cours d'eau Cadanne.
- Maille n°5 figurant la station hydrométrique de Salles sur le cours d'eau Leyre.
- Maille n°586 figurant la station hydrométrique de Saint Vincent sur le fleuve Adour.
- Maille n°634 figurant la station hydrométrique de Saint Pandelon sur le cours Luy.

FIGURE Nº18: DISCRETISATION DE LA COUCHE DE SURFACE



Bassins non contrôlés

Maille n°91 figurant la sortie du fleuve Garonne de la maille M 100 à l'extrême Nord-Est.

Maille n°835 figurant la sortie du cours d'eau Gave de Pau à l'extrême Ouest-Sud de M 100.

Maille n°94 a l'extrême Ouest-Nord de M 100.

Maille n°79 au Nord de M 100.

Maille n°583 à 1'Est de M 100.

Pour chacune des 1208 mailles, la direction et le sens de déversement ont été déterminés d'après les 16 cartes IGN au 1/100.000 (citées plus haut) définissant ainsi le réseau de drainage superficiel illustré sur la figure 19. Remontant à partir des 5 exutoires de bassins sous contrôle en sélectionnant les mailles-rivières, nous établirons 5 réseaux hydrographiques principaux en arborescence dont le tracé est donné sur la figure 20.

1.3 - Evaluation de l'altitude

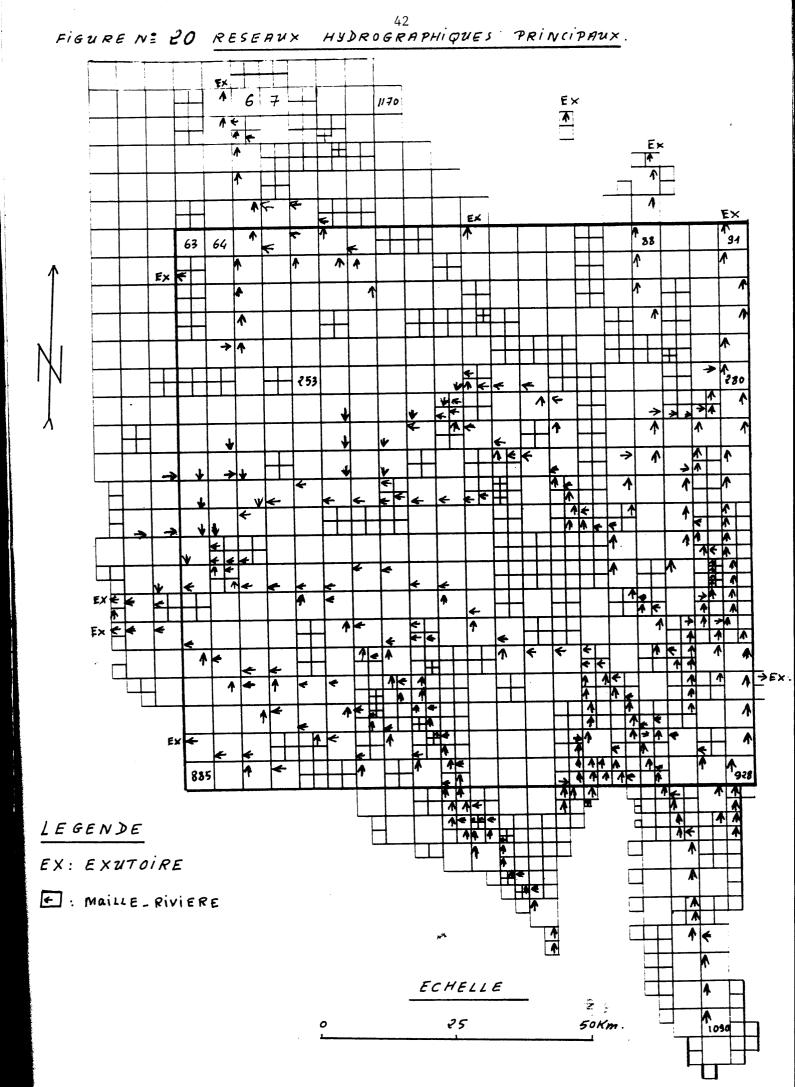
Sur chaque maille a été déduite l'altitude du point le plus bas à partir des cartes topographiques IGN au 1/100.000ème. Cette donnée sera utilisée par le modèle couplé, pour établir le temps de transfert de surface d'une part, et les niveaux de drainage des nappes d'autre part.

1.4 - Définition des fonctions production

Pour déterminer les fonctions production, 12 cartes géologiques à l'échelle 1/80.000, ont été consultées :

- la Teste de Buch
- la Réole
- Sore
- Grignols
- Agen
- Mont-de-Marsan
- Montreal
- Lectoure
- Orthez
- Castelnau
- Auch
- Tarbes

																	,		- 		- ,-			
= = 1	21	اِد	4!	51	81	;	8 !	91	10)	11	12	131	141	151	:61	וה	7.0 i	19	201	21	221	23	241	251
ــــرــــــــــــــــــــــــــــــــ	101	1102	1700	1104	1128	Ton Von		1182	1283	1284				 	1		!	 	!				!	50
51 1	1105	1108	1101	14	3	6	-11-		1100	1185	1170		i	[· ÷ !		I	L	1				1	75,
ئے۔ دامو	1111	- - - 	1113	ונש ע געש פ	10	_ 	15		118 113	1178	1477				· 1		-					-		1001
<u> </u>	,	-	-	1220	22	7 22	- '=,=			-		1287		L ¦	 		_ [-				; -			 1251
1011		1118		,	1 1 1 1 1 1 1		 	, - -		100			lan		 	· 		 			-	 	· +	
128		122	7723	1724	25	7 28	न' न	√ en	4 4	1186	1725	1150	<u> </u>		! 						크 ‡	 	· ‡	
191	1125	1126	1127	<u>'</u> '-	4	الحة `	- 44	<u>_</u> a	Z=F -	_ =	1195	1250	1157	1156					91		!			78;
778	1221	1132 	1130	ļ 63	ec	- 65	_				==			7 70			_	4	6.	, •	••	90	"	
201	1134 L	1135 i	1138	1	35	91	 **	P ==	100	1201	108	703		100	109	110			178	117	176	1129	7 -20	2531
220	:137 -	7230	7120			720	187	1220	1-20	130	1234	138	139 		138	1238	124		144	صار	9 9	148	148	250
251	1260	7141	11/2		}	1255	728	137	-	1	123	1				1982	194	1-85		190	3-3	195	-	213
270	1743	1244	1263	151	196	1,199	-200	301	208	2003	204	205	250	207			- 4	2				236	251	3001
301	1268	1161	7	=-	-	244	13-	233	234	-	=	=	-					4-	770	274		7	7-	3851
228	- 1-50	len	201		280	7204	285	200	=7		-	-			I _{sso}	-	391	-	.388	307	= 4	-/- /	, , , ,	380
337	l mar	===	279	380	381	-	383	384	385	-300	1	1		7	1324	-	7	3	344	264	223		ليدر	38
+		100 0	-	₩	-	350		-	 _ '		391	1-		1.33	-		770		-	ليور	-	~]=	7.5	4901
	1150	369	350	- 25	 -	+	7	1	1	-	74.	7	1	<u>-</u>		1	-		12	لم	- del		1	
401 	- 4	385	357	-		1	<u> </u>	-		-			=		3	-	4		474	- Cred	ر ن	4 4	4	
(36)	•	4	430	. 400	Lan	142	-40	-u	13:	4	<u>‡</u>	<u> </u>	-	-		401	堂			-				
3 71	4 84	485	1	145			439	457	630			391	500	335						391	-			
(Te	= •	.==	235	=		3m	- See	343	-	343	340	961	500	540							374		7	500
501	7	75				-	300	9000	74.	7	_	1004	1995	-		lon		·	-		e 5	7		
520	- 7	700	-	-	C	laco	941	1		2	-	A L		-	_			-		-			1	550
3 1	<u> </u>		-	-	1	1	-		-						-	770	7			-		-	-	75
	1 – L	1	- T-		1/2	7	170	1	7	且				\$4		1	701			-770			7-7	-
 	 	++	7-	1	7-84	1/-	1 2	-	1				93	<u> </u>	1	94.	13				1-2-	-	-	
 		-		-		. / 25	, 19	4-	-	13	37			-	12	7-		1			7	13:		650
	- -	<u>-</u> !		- -	- 1 es	-			==	17	,	3			-	-	13			77	-	7	7=	
	- - -			_		-	+-	-	4-	+	J =	, 1 -	-		1 1 9 45	احد					2-1-			7001
 	-1 -1 									+		45	- 74		- 	4-	44	f -				- 1	-	
1 70	n! 			-+						. 🕌 🖢	7	-			-33	44	42			1-1	ross		#-	+
- 78	 	 		-1-			L _			l	L _	<u>لــا</u> ــاـ	701	100				<u> </u>	;		٠,	+==	13-	
	LE	- 6 E	[N]	DE:										; Ľ			╡	¦	; -	loca		1030	占-	-
	<u>一</u>	541		de d	انموا	M.A. ^4	•							:	ا : ــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		- i	<u>.</u>	; Ľ	loss			₹	
	لکا . ،	Je ,		lle -	~·	. `	E								<u>.</u>			<u> </u>			2010	Tork	╽	
	<u>-</u>	: 1	VI OU	(te -	KV	ere	•							-		1		!			1074	l loss		-
																					i lose	- Van	T	
										.,	. , –					- †		;		- † - [7000	1	耳	÷;
									= -	HEL	LE	•				- +		-		- †	+	109		† -= ;
			0 L					25	•				50 K	m			 Ma		944		;_ [] an;	45	→ □-	
E.															•	•		•	•		•	•		



Etant donné l'échelle au 1/80.000 des cartes géologiques de la région considérée, nous avons reporté l'ensemble du domaine préalablement discrétisé au 1/100.000 sur un maillage au 1/80.000. D'après ces cartes géologiques, négligeant la couverture végétale en se basant essentiellement sur les caractéristiques lithologiques des formations affleurantes retenues à priori comme significatives, notre choix s'est porté sur 10 catégories de fonctions production (exprimées en pourcentage pour chaque maille) soit le total en pourcentage:

- 3 sols couverts par les alluvions récentes du Quaternaire: 9,92%
- 4 sols couverts par les alluvions anciennes du Quaternaire: 17,28%
- 5 sols des glaises bigarrées : 4,51%
- 6 sols des sables fauves : 11,20%
- 7 sols des molasses, marnes et argiles : 14,33%
- 8 sols des calcaires : 1,68%
- 9 sols des marno-calcaires: 1,92%
- 11 sols imperméabilisés (zones urbanisées): 0,27%
- sols des sables des Landes du Plioquaternaire: 38,85%
- 2 surface des plans d'eau (lac...): 0,05%

On remarque que l'extension des sables des Landes est prépondérante à près de 40% sur l'ensemble des 10 bassins.

2 - Modélisation des écoulements souterrains

2.1 - Définition du domaine

Sur l'emprise du site MOBILHY, les formations géologiques affleurantes sont représentées par les sables aquifères Plioquaternaires au Nord-Est et par la molasse imperméable Oligo-Miocène recouvrant l'aquifère Eocène.

L'examen de la figure 10 représentant le bilan en eau, déduit par le modèle souterrain du Bassin Aquitain (12 GIG 1974) montre que l'essentiel de l'infiltration alimentant l'aquifère Plioquaternaire transite par celui-ci.

A l'échelle de l'étude MOBILHY il est donc raisonnable de restreindre a priori le modèle hydrogéologique à la seule couche souterraine du plioquaternaire.

En ce qui concerne l'alimentation des aquifères inférieurs, les résultats du modèle du Bassin Aquitain permettent d'évaluer correctement cette perte dans la modélisation entreprise. Mise à part la limite Sud-Est qui est matérialisée par la limite d'extension des sables des Landes, les fimites du domaine souterrain reflètent l'image du domaine de surface.

2.2 - Représentation des conditions aux limites dans le domaine du souterrain

Les cours d'eau figurant les réseaux hydrographiques principaux (cf. figure 22 - domaine de surface) ainsi que les petits affluents de leurs cours amont seront dans le domaine souterrain représentés par une zone de drainage dont les débits seront récupérés dans les mailles rivières du modèle de surface, permettant ainsi la simulation du débit en un point quelconque de ces cours d'eau.

Les autres rivières figurant les limites hydrauliques de la nappe des sables des Landes en dehors de l'ensemble des bassins versants étudiés, seront traitées comme des conditions de drainage simple sans possibilité de contrôle du débit en rivière.

2.3 - Discrétisation du domaine

La discrétisation du domaine souterrain reprend la même configuration que la partie sus-jacente du maillage de surface, à laquelle partie ont été ajoutés des éléments plus fins pour représenter le tracé des cours d'eau.

Le maillage complet de la couche souterraine comprend ainsi 756 mailles dont la position est donnée sur la figure 21 pour chacune de ces mailles.

3 - Mise en oeuvre du programme GEOCOU et résultats obtenus

La mise en oeuvre du programme GEOCOU nous a permis de définir la structure géométrique du système hydrologique étudié. Ce système se composant de 2 couches (une de surface et une souterraine) se définit comme suit :

3.1 - Domaine de surface

- Nombre de bassins : 10

- Nombre de sous-bassin (équivalent au nombre de mailles-rivières : 399

- Nombre de mailles total : 1208 .

- Nombre de mailles total, mailles-rivières et surface par bassin :

Numéro Bassin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Mailles	113	2	36	45	1,55	6	3	634	104	11
Mailles-rivières	29	1	7	1	75	1	1	241	38	5
Surface (km ²)	1625	13	403	572	1766	56	19	6925	1184	219

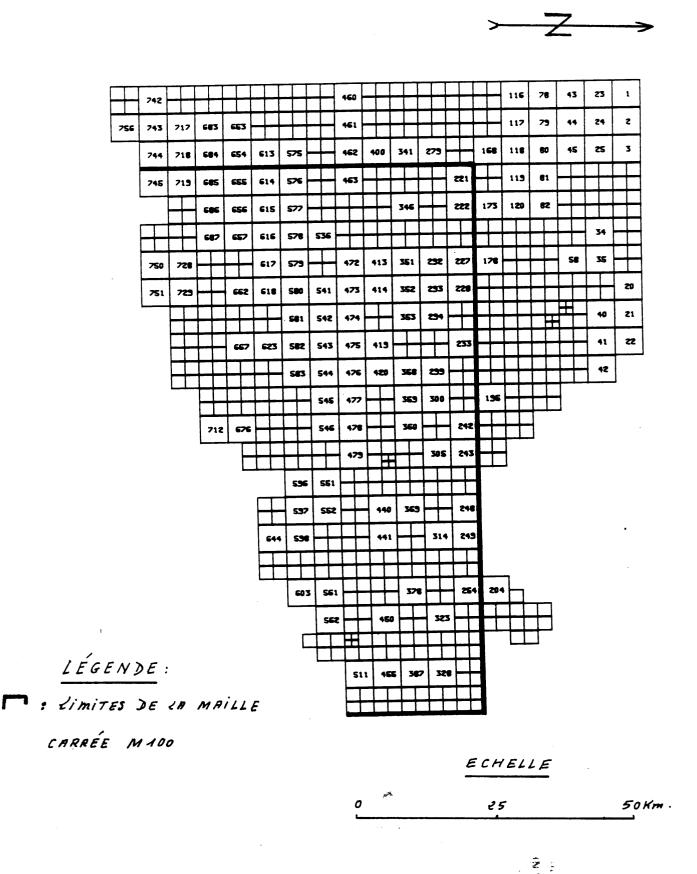
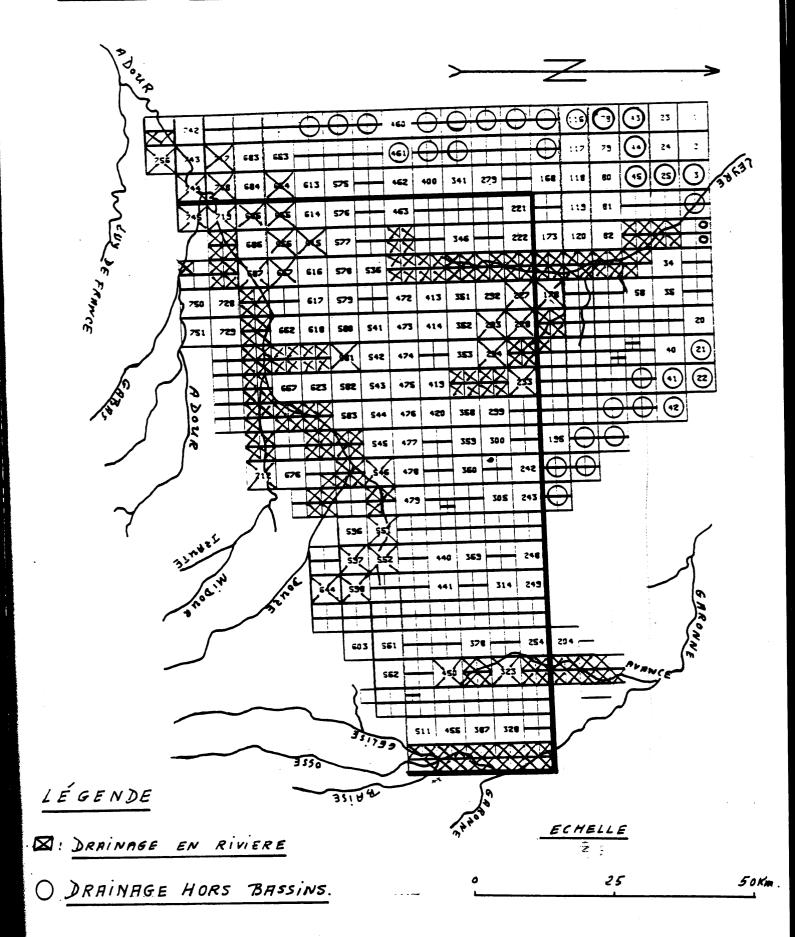


FIGURE Nº 22 Représentation des conditions aux limites dans le domaine souterrain.



- Nombre de mailles de surface sur les bassins : 1109
- Nombre de mailles de surface hors bassins : 99
- Distribution de la nature des sols (superficie en km²):
 - 1. sols des sables des Landes : 4965 km²
 - 2. surface des plans d'eau : 6 km²
 - 3. sols couverts par les alluvions récentes du quaternaire : 1268 km^2
 - 4. sols couverts par les alluvions anciennes du quaternaire : 2209 km^2
 - 5. sols des glaises bigarrées : 577 km²
 - 6. sols des sables fauves : 1431 km^2
 - 7. sols des molasses, marnes et argiles : 1831 km^2
 - 8. sols des calcaires : 215 km²
 - 9. sols des marno-calcaires : 245 km²
 - 10. sols imperméabilisés (villes...): 34 km²
- Dimensions du schéma-type : 25 x 38 (mailles)
- Côté de la maille schéma-type : 5000 mètres
- Positionnement de chaque maille de surface par rapport aux mailles voisines (en plan, en haut et en bas)
- Nombre de mailles de surface par sous-bassin
- Données (nature des sols en %) par maille des sous-bassins de calcul
- Données (nature des sols en %) par maille hors bassins
- Caractéristiques (nature des sols en superficie : 100 km²) des sous-bassins de calcul par bassin
- Caractéristiques (nature des sols en superficie : 100 km²) des bassins réels par bassin.

Le tableau 5 représente la répartition de la nature des sols sur les sous-bassins versants sous contrôle des principales stations hydrométriques (superficie en km²) particulièrement implantées sur le bassin versant de l'Adour. Le tableau 6 figurant la comparaison des superficies réelles et calculées des sous-bassins versants schématisés sur la figure 23 nous donne une appréciation notable du tout premier passage du programme GEOCOU.

Toutefois on note un décalage relativement faible concernant la station de Audon sur le fleuve Adour.

3.2 - Domaine souterrain

- Nombre de mailles total : 756
- Positionnement de chaque maille souterraine par rapport aux mailles voisines (en plan et en haut).

Tableau 5 : Répartition de la nature des sols sur les sous-bassins versants sous contrôle des cprincipales stations hydrométriques (superficie km²)

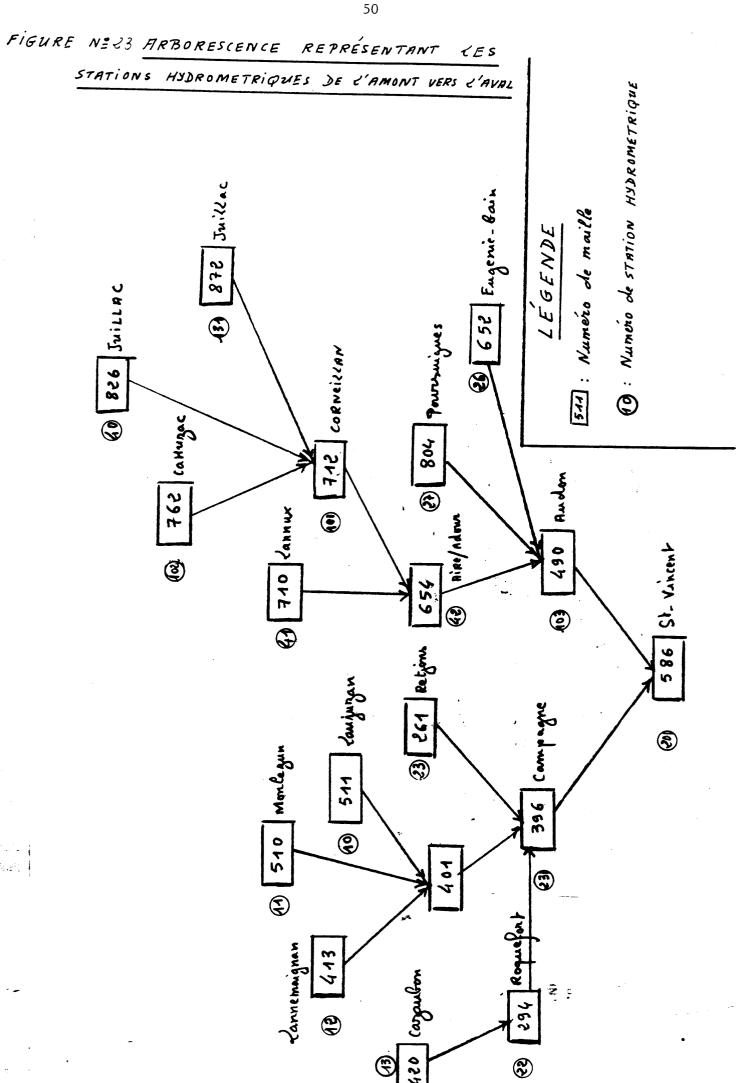
NOV. PII	10	0		T	1	1	1	T	1		 	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
NOM DU POSTE	N° du poste	N° de la mail. (ex.)	Z 1	z ₂	^Z 3	Z ₄	Z ₅	. Z ₆	Z ₇	z ₈	Z ₉	Z ₁₁	TOTAL
SALLES	471	5	1574	4	. 1	0	43	3	0	0	0	0	1625
MEZIN	772	313	210	0	47	142	23	130	254	37	0	2	845
CAMPAGNE	231	396	1250	2	151	138	80	580	251	13	9	9	2484
MONT MARSAN	221	401	126	0	78	59	21	350	163	0	0	2	798
St VINCENT	201	586	2163	2	728	1396	423	967	1030	13	180	23	6925
St PANDELAN	261	634	0	0	243	456	82	288	108	5	1	2	1184
JUILLAC	131	872	0	0	79	119	13	0	220	0	154	3	588
JUILLAC	40	826	0	0	26	68	16	0	126	0	0	6	238

REMARQUES

z_1	Sols couverts par les sables des Landes du Plioquaternaire
z_2	Surface des plans d'eau
z_3	Sols couverts par les alluvions récentes du Quaternaire
z ₄	Sols couverts par les alluvions anciennes du Quaternaire
^z ₅	Sols des glaises bigarrées
^Z 6	Sols couverts par les sables fauves
^Z ₇	Sols des molasses, marnes et argiles
^Z 8	Sols calcaires
^Z 9	Sols des marno-calcaires
z ₁₁	Sols imperméabilisés (ville, routes,)

TABLEAU Nº 6 COMPARAISON DES SUPERFICIES DES BASSINS VERSANTS

NOM DE LA	COORDONNESS		N= DE LA	POINT	Nº DE	Sunface calculó	Surface donnée	Δ5
STATION	×	9	STATION	H.	Whitte	1 .	Du	(H13)
SALLES	345,2	254,7	471	983,95	5	1625	1650	-25
Moulin Moine	352,7	245,2	25	998,05	14	37,5	36	+1,5
BIGANON	354,0	239,4	24	996,80	37	103,1	108	- 5
PONDAURAT	407,3	251,6	21	998,45	53	12,5	9,7	+2,8
MONPOUILLAN	424,0	242,7	20	996,20	56	403,1	405	-2
RETJONS	390,0	201,3	23	992,00	261	256,2	270	-14
ROQUEFORF	387,3	195,8	55	970,10	294	470,3	450	+ 20
MEZIN	432,6	-199,5		993,00	3/3	845,3	825	+20
CAMPAGNE MONT MARSAN	359,5	183,2	234	976,80	396	2484	2500	-16
LANNEMAIGNAN	3 73,0	180,7	221	999,65	401	798,5	800	-1,5
	395,2	182,2	12	998,20	4/3		4,4	
CAPAUBON	406,0	184,8	13	942,10	420	225	217,0	+8
MOUCHAN	436,0	180,4	9	960,20	480	387,5	398	-12
AUDON	344,7	170,4	103	897,65	490	4049	4100	- 51
MONLERUN	399,8	172,6	11	997,50	510	125	111	14
INUJUZAN	402,0	171,2	10	945,05	511	256	256	0
St-VINCENT	327,0	162,7	201	928,30		7815	7830	+ 15
St-PANDELAN	328,0	158,4	261	986,10		1184	1150	+34
EUGENIE-BAIN	381,3	158,8	26	952,25	652	46,9	48,	
AIRE/SZIR ADOUR	390,7	159,2	42	831,25	654			
ROQUEBRUNE	437,4	159,6	8	927,00		187,5	193	-6
LANNO	392,6	153,0	41	994,70		423	423	0
CORNEILAN	398,0	154,5	101	820,90		2384	2350	+34
CAHILLAC	410,0	15.1,8	102	799,25		1302	1285	+17
MONGET	369,4	145,3	28	963,90		201,6	186	+15
Pour sui Gues	382,8	143,0	27	352,25	804	143,7	142	t197
Juillac	421,2	141,8		7	826		.,,	
SOMBRUN	409,2	134,0	36	955,50	913	87,5		
VILLE FRANQUE	412,0	135,8	37	993,00	914	3276		
ESTIRAC	413,2	135,7	35	777,20	915		<u>.</u>	
St. MEDARD	361,2	141,0	29			262,5	257,4	+5
Juillac	420,0	14-1,0	-131	975,50		593,7	590	+3,7
	<u></u>							



V - CONCLUSION GENERALE

Dans le présent exposé, il s'avère trop tôt pour se prononcer sur une quelconque solution concernant le couplage des deux modélisations précitées : La modélisation intégrée des écoulements de surface et des écoulements souterrains d'une part et la modélisation des phénomènes atmosphériques d'autre part.

Cependant dans le cadre du projet MOBILHY et une fois le modèle couplé, ajusté et devenu opérationnel, il n'est pas exclu d'envisager l'introduction d'un nouveau mécanisme de fonctionnement de la fonction production figurant le maillon dominant du modèle couplé.

Ce mécanisme de fonctionnement interviendra par le biais de modèles paramètriques adéquats, appartenants à la famille des modèles à réservoirs. Ainsi la question pourra être résolue ne serait-ce qu'à moyenne échelle dans un premier temps.

BIBLIOGRAPHIE

- l LEDOUX E. Modélisation intégrée des écoulements de surface et des écoulements souterrains sur un bassin hydrologique. Thèse de Docteur-Ingénieur, Ecole des Mines de Paris Université Pierre et Marie Curie, Paris 1980.
- 2 BESBES M., MARSILY G. de, EMSELLEM Y. Modèle hydrogéologique de l'ensemble du Bassin Aquitain. Centre d'Informatique Géologique, Fontainebleau LHM/RD/74/7.
- 3 GIRARD G. Projet MOBILHY rattaché au programme PNEDC. Proposition de modélisation des écoulements superficiels et souterrains sur la maille de 100 x 100 km dans le Sud-Ouest de la France. Centre d'Informatique Géologique, Fontainebleau LHM/RD/84/10.
- 4 LEDOUX E., GIRARD G. Projet MOBILHY: Présentation géographique et hydrologique du site. Centre d'Informatique Géologique, Fontainebleau LHM/RD/84/26.
- 5 DESCHENES J., VILLENEUVE J.P., LEDOUX E., GIRARD G. Modélisation intégrée des écoulements de surface et souterrains. Application du modèle couplé au bassin versant du lac Laflamme au Québec, 1983.
- 6 BURGEAP: Service du Génie Rural des Hautes Pyrénées. Etude hydrogéologique préliminaire de la plaine alluviale de l'Adour. Zone de Montgaillard à Castelnau Rivière-basse, 1965.